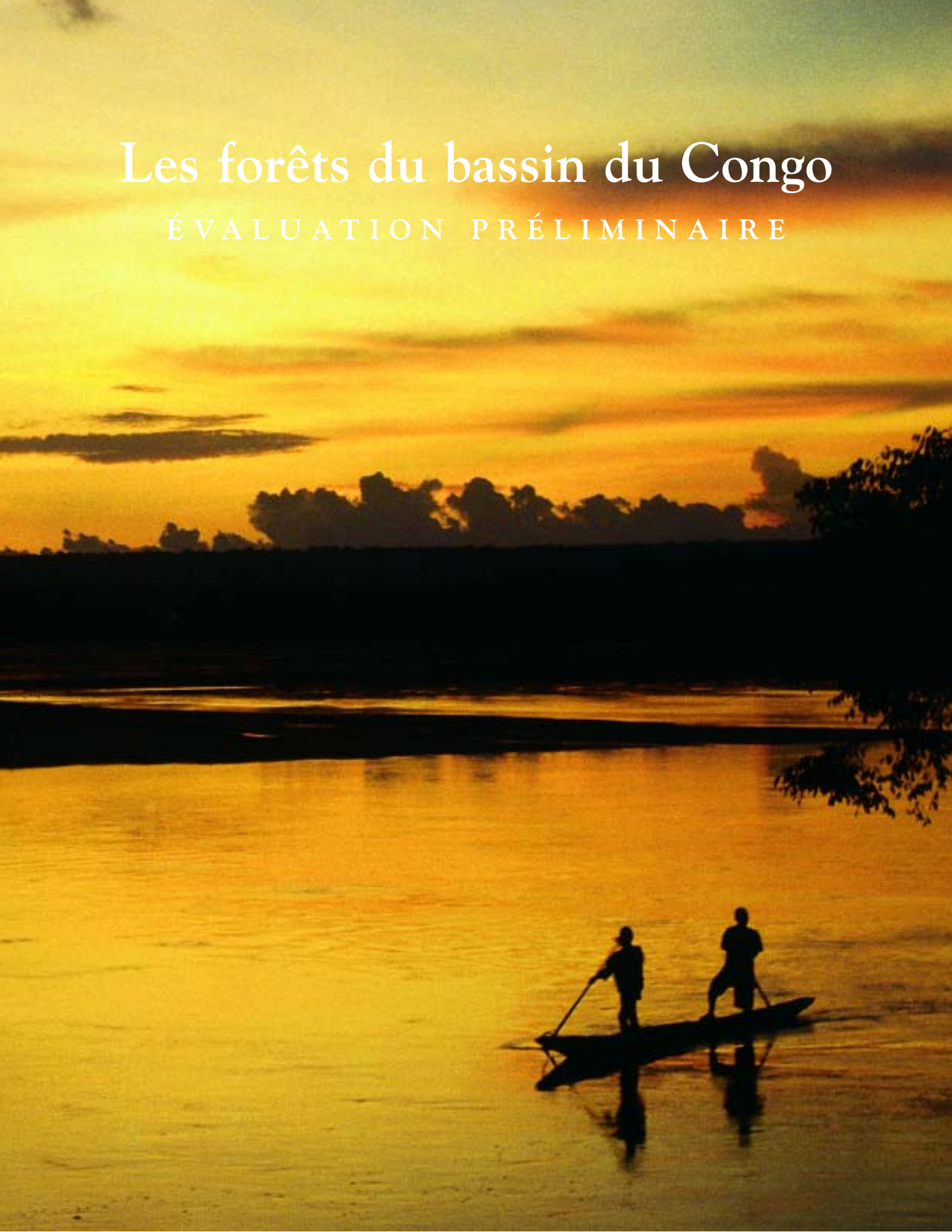
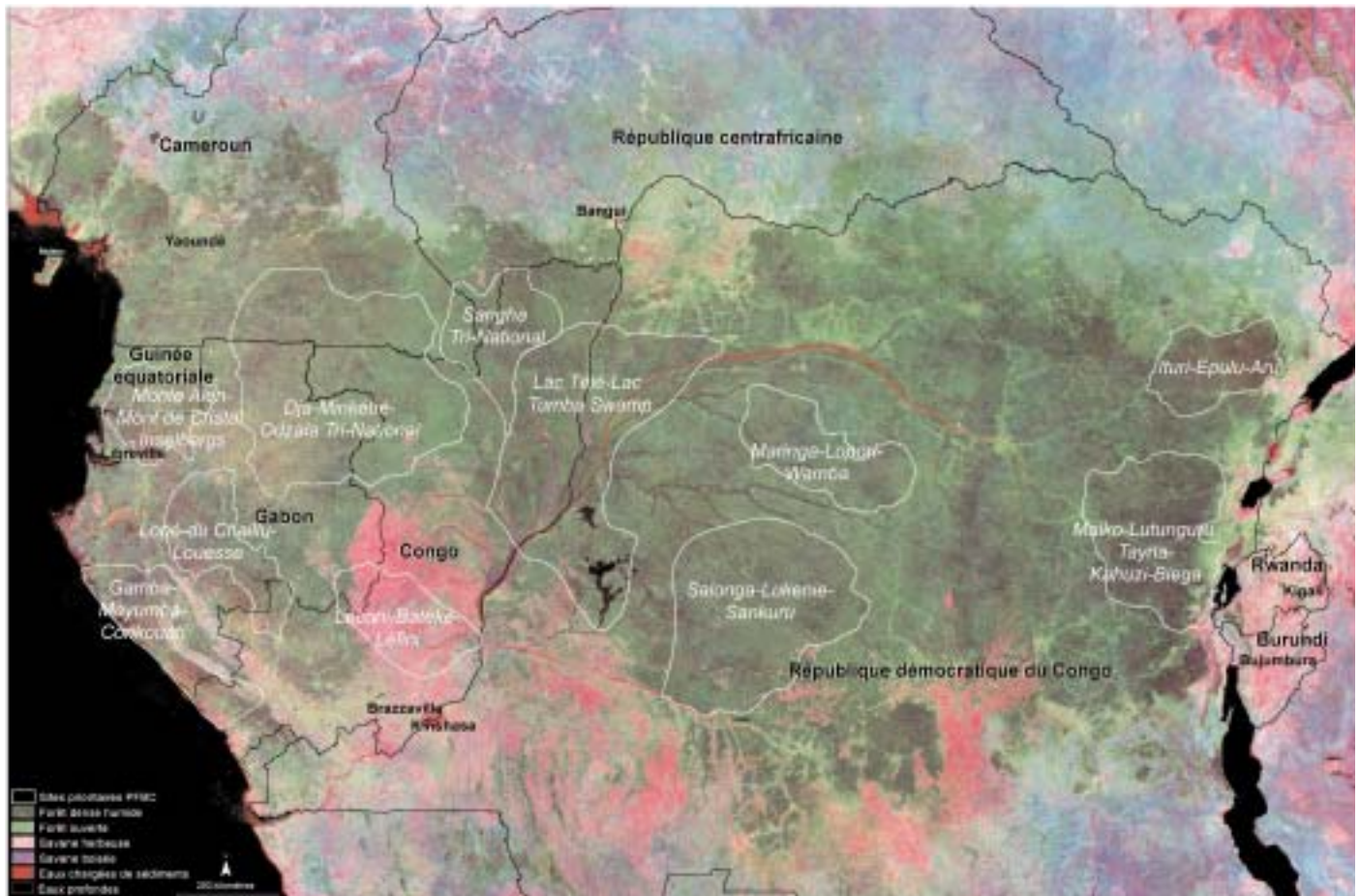


Les forêts du bassin du Congo

ÉVALUATION PRÉLIMINAIRE



La protection des écosystèmes et de la biodiversité tout en améliorant le bien-être des populations dans la région du bassin du Congo



Cette image de la Forêt du bassin du Congo a été créée grâce à un assemblage d'images prises par satellite MODIS entre 1999 et 2002 permettant d'obtenir une vue dégagée de tout nuage. La couleur vert foncé montre des forêts denses et le vert clair indique des forêts dégradées ou des zones agricoles. Les savanes apparaissent en rose et les savanes boisées en violet. Les activités du Partenariat pour les forêts du bassin du Congo (PFBC) en matière de conservation visent principalement 11 Paysages (délimités en blanc) qui ont été choisis par plus de 160 experts régionaux et internationaux lors d'un séminaire à Libreville en avril 2000. Les Paysages ont été sélectionnés pour leur exceptionnelle biodiversité (ainsi que pour la concentration d'espèces endémiques qu'ils représentent), parce qu'ils hébergent des populations intactes de grands mammifères (notamment des éléphants et des gorilles dans les régions boisées sauvages) ou parce qu'ils représentent des habitats importants et caractéristiques et des communautés d'espèces.

Ces Paysages choisis ne désignent pas des aires protégées mais plutôt représentent-ils des régions dans lesquelles les initiatives de conservation devraient jouer un rôle déterminant, au moyen d'activités variées d'utilisation des terres dans les aires et couloirs protégés ainsi que par une gestion forestière durable de même qu'une gestion communautaire durable des ressources naturelles. Le PFBC œuvre avec un grand nombre d'organisations gouvernementales et non gouvernementales à l'intérieur de ces Paysages en vue de conserver leur biodiversité et promouvoir des pratiques durables d'utilisation des terres.



Les forêts du bassin du Congo

ÉVALUATION PRÉLIMINAIRE



2005

Le Partenariat pour les forêts du bassin du Congo est composé des partenaires actifs suivants:

Les gouvernements du

Cameroun
Guinée équatoriale
Gabon
République du Congo
République centrafricaine
République démocratique du Congo

Afrique du Sud
Allemagne
Belgique
Canada
États-Unis
France
Japon
Royaume-Uni

Organisations intergouvernementales:

Banque mondiale
Commission européenne
Organisation internationale des bois tropicaux
Union mondiale pour la conservation

Organisations non gouvernementales, universités et organisations du secteur privé:

African Wildlife Foundation
Association Technique Internationale des Bois Tropicaux (American Forest and Paper Association)
Center for International Forestry Research
Conservation International
Fonds mondial pour la nature (World Wildlife Fund—World Wide Fund for Nature)
Forest Trends
Jane Goodall Institute
Society of American Foresters
University of Maryland
Wildlife Conservation Society
World Resources Institute
Wildlife Conservation Society
World Resources Institute

et de nombreuses autres organisations



Les forêts du bassin du Congo: Évaluation préliminaire

Le texte de ce document est disponible à l'adresse Internet suivante:
http://carpe.umd.edu/products/PDF_Files/FOCB_APrelimAssess.pdf

Photos obtenues avec autorisation. Contributions:

Stephen Blake, WCS: 5(b), 11
Allard Blom, WWF: Couverture i(b), i(e), 5(a), 13, 30
Richard Carroll, WWF: i(d), ii, 6(a)
Michael Kock, Field Veterinary Program, WCS: Dos, i(a), 1
Olivier Langrand, CI: 17, 33
Jeffrey Oonk and Marlene Azink: i(c), 2, 16
Richard Ruggiero: 8
Gretchen Walters, Missouri Botanical Garden (MBG): 6(b)

Pour obtenir de plus amples informations, veuillez consulter les sites Internet du Partenariat pour les forêts du bassin du Congo (PFBC) et le Programme régional en Afrique centrale pour l'environnement (CARPE) aux adresses suivantes:

<http://www.cbfp.org/>
<http://carpe.umd.edu/>

Introduction

Comparées à d'autres forêts tropicales, les forêts du Bassin du Congo sont relativement intactes. Cependant, sous ce qui semble être une canopée intacte, de sérieuses dégradations sont en cours. En effet, de larges blocs de forêts sont déjà devenus des forêts vidées de toute leur grande faune et sont de ce fait dépourvues des ressources nécessaires à la survie des peuples de forêt et à celle de la faune. À moins que la tendance à l'accélération de la dégradation ne soit inversée, les forêts du Bassin du Congo pourraient connaître une destruction de même ampleur que celles survenues pour les forêts de l'Afrique de l'ouest et celles de l'Asie du sud-est.

La reconnaissance de l'importance de conserver les forêts et des dangers qu'elles encourent n'est pas un phénomène nouveau. Par exemple, la première réserve à éléphant a été créée en 1889 ; le gorille de montagne est protégé depuis 1912 ; et des parcs nationaux ont été créés depuis 1925. Cependant, la protection de la forêt a seulement démarré sérieusement dans les années 1980, quand l'exploitation forestière industrielle a commencé à se déplacer des zones côtières vers l'intérieur des terres, augmentant et exacerbant les menaces sur les forêts.

Avec le temps, il est apparu clairement qu'une approche de la conservation basée en majeure partie sur de grandes espèces phares, telle que l'éléphant, et sur la création de parcs nationaux était particulièrement inadéquate. Une conservation réussie résulte d'une vision plus intégrale et plus globale des écosystèmes complexes, rendant nécessaire une approche plus régionale.

Cette approche régionale intégrale est reflétée dans des

initiatives plus récentes de conservation et de développement. Le programme d'ECOFAC, financé par la Commission Européenne a démarré en 1992 et concerne six pays d'Afrique Centrale. ECOFAC dans sa stratégie régionale se focalise dans la conservation de la biodiversité, plus particulièrement des aires protégées, tout en favorisant l'utilisation durable des ressources forestières afin de catalyser le développement et l'amélioration des conditions de vie sans hypothéquer le futur.

Une autre initiative, le Programme régional d'Afrique centrale pour l'environnement (CARPE) de l'USAID a 20 ans et débuta en 1995. Ce programme fut créé pour améliorer les connaissances relatives aux forêts et à la biodiversité d'Afrique centrale, et pour renforcer les capacités institutionnelles et les ressources humaines de la région. Pendant sa première phase, de 1995 à 2002, des enseignements précieux furent obtenus par les partenaires CARPE au sujet des conditions et pratiques nécessaires pour réduire la déforestation et la perte de biodiversité dans neuf pays d'Afrique centrale.

Pendant la même période – et ceci est plus important – les pays d'Afrique centrale intensifièrent leurs efforts de coordination régionale dans le but d'assurer la conservation de la biodiversité et la gestion durable des forêts à travers tout le bassin du Congo. Cette volonté de collaboration fut entérinée dans la Déclaration de Yaoundé de 1999, signée au Cameroun par les chefs d'État de six pays. Cette déclaration historique et le Plan de Convergence qui en découla ont créé un cadre pour l'élaboration d'objectifs communs dans la conservation des forêts et ont renforcé le développement de nouveaux efforts transfrontaliers et régionaux de conservation.



2 Les forêts du bassin du Congo : Évaluation préliminaire

Le 4 septembre 2002, les États-Unis et l'Afrique du Sud ont rejoint 27 partenaires publics et privés pour lancer le Partenariat pour les forêts du bassin du Congo (PFBC) à l'occasion du Sommet de la Terre sur le développement durable à Johannesburg en Afrique du Sud. Ce nouveau partenariat devait offrir un appui international à la réalisation des objectifs de la Déclaration de Yaoundé.

Les objectifs du PFBC comprennent le développement économique, la lutte contre la pauvreté et l'amélioration de la gouvernance et de la conservation des ressources naturelles à travers l'appui à un réseau d'aires protégées et de concessions forestières bien gérées, ainsi que par l'assistance aux communautés qui dépendent de la conservation des ressources remarquables de la forêt et de la faune au Cameroun, en République centrafricaine, en République démocratique du Congo, en Guinée équatoriale, au Gabon et en République du Congo. Les activités financées par les États-Unis dans le cadre du PFBC seront centrées sur la réalisation de ces objectifs dans 11 Paysages, importants sur le plan écologique, répartis sur les six pays. Cependant, si les activités de CARPE recourent en grande partie le domaine géographique du PFBC, elles s'étendent aussi en dehors des Paysages prioritaires, notamment au Paysage des Virunga.



Les objectifs et les approches de CARPE et du PFBC se renforcent mutuellement. Le lancement du PFBC coïncida d'ailleurs avec la décision de l'USAID de déplacer la gestion de CARPE de Washington D.C. à la République démocratique du Congo et de transformer le programme qui était centré sur la recherche en un programme centré sur la réalisation d'activités de terrain. Bien que l'USAID ne soit pas le seul programme gouvernemental des États-Unis appuyant le PFBC, CARPE est le principal mécanisme au travers duquel le gouvernement des États-Unis appuie ce partenariat.

L'objectif principal de la seconde phase de CARPE est d'aider à instaurer des pratiques durables de gestion des res-

sources naturelles à travers toute l'Afrique centrale, afin d'appuyer le développement économique durable et la lutte contre la pauvreté au bénéfice des populations de la région et de la communauté mondiale. Cet objectif à long terme rappelle que les ressources naturelles du monde ne peuvent pas être considérées isolément les unes des autres.

En appui à cet objectif ultime, CARPE s'est donné comme objectif opérationnel pour la seconde phase de son programme (2003-2010), la réduction du taux de déforestation et de perte de biodiversité au travers d'un renforcement des capacités locales, nationales et régionales dans le domaine de la gestion des ressources naturelles. Pour atteindre cet objectif, les activités de CARPE sont centrées sur la promotion de la mise en application de la gestion durable des ressources naturelles, l'institutionnalisation du suivi des ressources naturelles et le renforcement des institutions gérant les ressources naturelles, des politiques et des lois. Les activités CARPE se proposent aussi de toucher à divers thèmes transversaux tels que le suivi et le partage des informations, la sensibilisation de la société aux problèmes de genre, le renforcement des capacités et l'atténuation des conflits au niveau local.

CARPE attache aussi beaucoup d'importance aux partenariats, requérant que ceux qui reçoivent des fonds collaborent entre eux, y compris les gouvernements locaux et nationaux, les institutions africaines, les universités et centres de recherche, les ONG internationales, les autres bailleurs de fonds et les institutions gouvernementales des États-Unis. Les menaces qui pèsent sur le bassin du Congo sont multiples et ce n'est qu'au travers d'une collaboration bien coordonnée que les objectifs de CARPE pourront être atteints.

Le but de ce premier rapport est de mettre en exergue l'incroyable richesse en ressources naturelles et humaines du bassin du Congo, tout en faisant valoir les partenariats multiples qui ont pris forme en appui à la ferme intention des pays d'Afrique centrale de protéger, de conserver et de développer durablement ces ressources. Ce rapport initial met en avant les activités qui ont été financées dans le bassin du Congo par le gouvernement des États-Unis. Nous reconnaissons que pareil travail ne reflète qu'une partie des efforts importants déployés dans la région et que le succès de ceux des États d'Afrique centrale est le plus important pour la suite. Nous espérons que les rapports suivants vont se focaliser sur les efforts des pays de la région, d'autres donateurs internationaux et des ONG oeuvrant dans le bassin du Congo. À travers ce survol initial sur l'état des forêts de la région, nous espérons d'ailleurs fournir des raisons pour instaurer une évaluation périodique et plus détaillée des forêts du bassin du Congo sur laquelle les institutions africaines pourront finalement s'appuyer.

Les forêts du bassin du Congo

L'étendue des forêts

Les forêts du bassin du Congo contiennent, après celles de l'Amazonie, le deuxième plus grand massif de forêts tropicales denses et humides. Elles forment le bloc oriental des forêts guinéo-congolaises qui s'étend des côtes atlantiques à l'ouest jusqu'aux montagnes du rift Albertin à l'est et couvre près de 7° de part et d'autre de l'équateur. Ce rapport est centré sur les forêts des pays faisant partie du PFBC – Cameroun, République centrafricaine, République démocratique du Congo, Guinée équatoriale, Gabon et République du Congo – et couvre une superficie approximative de 2 millions de kilomètres carrés (Figures 1 et 2).

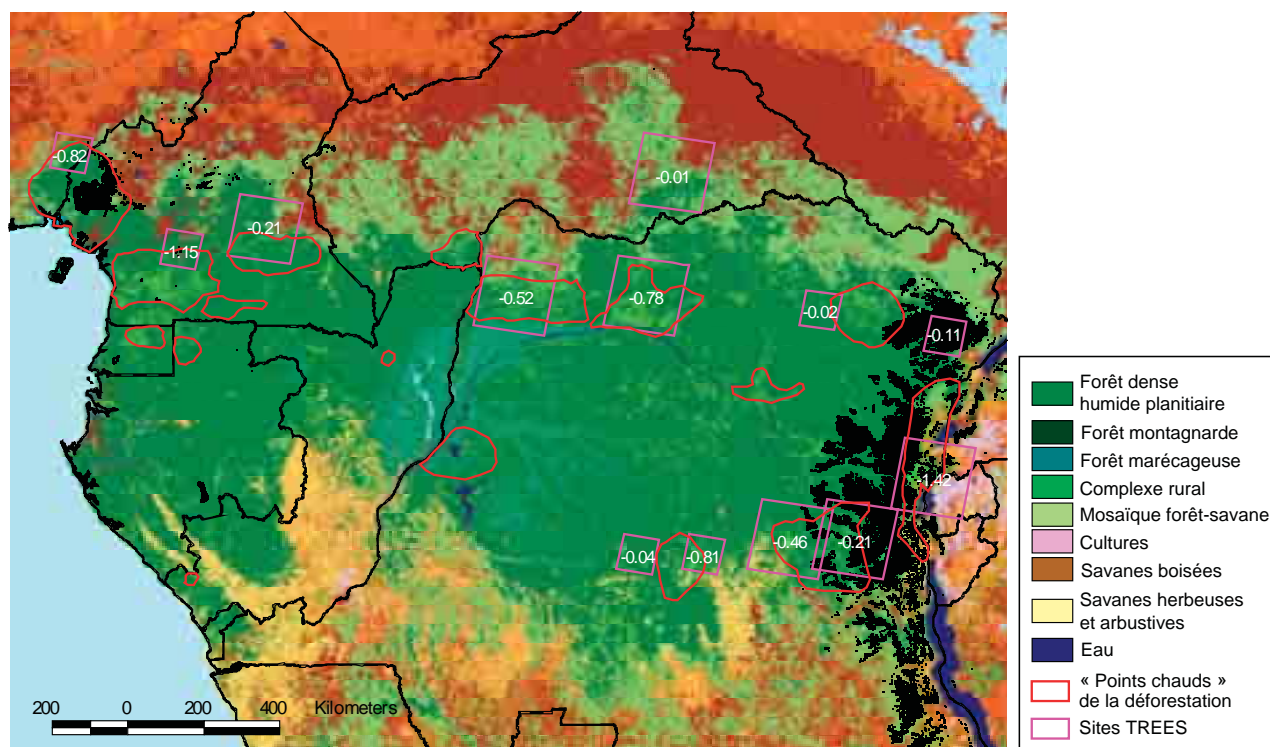
Végétation et Climat

La distribution actuelle des différents types de forêt est fortement corrélée avec la pluviosité annuelle et surtout avec la durée et la sévérité de la saison sèche. Les forêts du nord

sont soumises à une saison sèche chaude et sévère alors que le reste, surtout l'ouest, est soumis à une saison sèche plutôt fraîche.

Le long de la côte atlantique existe une bande de forêts sempervirentes riches en espèces. Ce sont les forêts les plus humides de la région avec une pluviométrie annuelle moyenne qui dépasse 3 000 mm par endroits. Cette bande s'étend sur près de 200 km à l'intérieur des terres. Ensuite viennent des forêts progressivement plus sèches, plus plates et moins riches en espèces. Les marais du fleuve Congo s'étendent au centre. Ils possèdent une diversité et un endémisme botanique significatifs répartis en une vaste mosaïque de zones marécageuses et de milieux ripicoles. À l'extrémité orientale des forêts d'Afrique centrale, le relief s'élève vers les montagnes du rift Albertin. Au nord et au sud du bloc forestier, les forêts sempervirentes et semi-décidues laissent la place à une mosaïque plus sèche de forêt et de savanes, moins riche sur le plan botanique mais suppor-

Figure 1. Carte globale 2000 de la couverture végétale d'Afrique centrale



Cette carte de la couverture végétale pour l'année 2000 a été réalisée par un réseau de partenaires en Europe et en Afrique sous la coordination du Centre commun de recherche (UE). Elle est dérivée de plusieurs jeux d'images satellite, optiques et radar, et montre l'entièreté du bassin avec un niveau de détails spatiaux et thématiques jamais obtenus auparavant, particulièrement dans le domaine des forêts marécageuses.

Sur la carte de végétation ont été superimposées deux couches d'informations produites par le programme TREES (*Tropical Ecosystem Environment Observations by Satellites*). La première montre les principales zones de déforestation définies par des experts régionaux (encadrées de rouge); la seconde montre les zones ayant servi à calculer entre 1990 et 1995 le taux annuel de déforestation sur base d'images Landsat (carrés pourpres).

4 Les forêts du bassin du Congo : Évaluation préliminaire

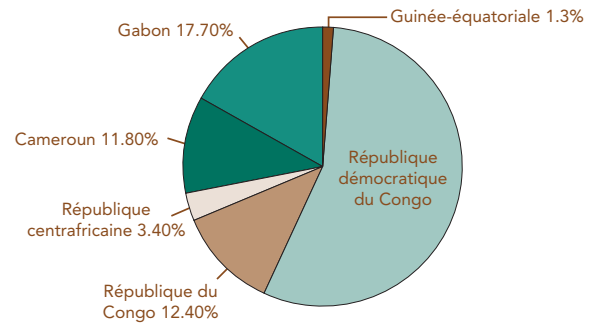
tant d'importantes populations de grands mammifères (Figure 3).

Plantes, faune et services écologiques

La biodiversité d'Afrique centrale est d'importance mondiale à la fois par le nombre d'espèces trouvées dans la région – la richesse spécifique – et le nombre d'espèces de plantes et d'animaux qui n'existent pas ailleurs sur la planète – l'endémisme. Les forêts du bassin du Congo représentent l'une des deux dernières régions au monde qui possèdent de vastes étendues interconnectées de forêt tropicale humide abritant une grande diversité de plantes vasculaires, d'insectes et de grands mammifères. Ces forêts sont habitées par l'assemblage le plus diversifié de plantes et d'animaux, comprenant plus de 400 espèces de mammifères, plus de 1000 espèces d'oiseaux et probablement plus de 10000 espèces de plantes dont 3000 environ seraient endémiques. Ce n'est qu'en Afrique centrale que des éléphants de forêt, des gorilles, des buffles de forêt, des bongos et des okapis existent en grands nombres sur de vastes étendues.

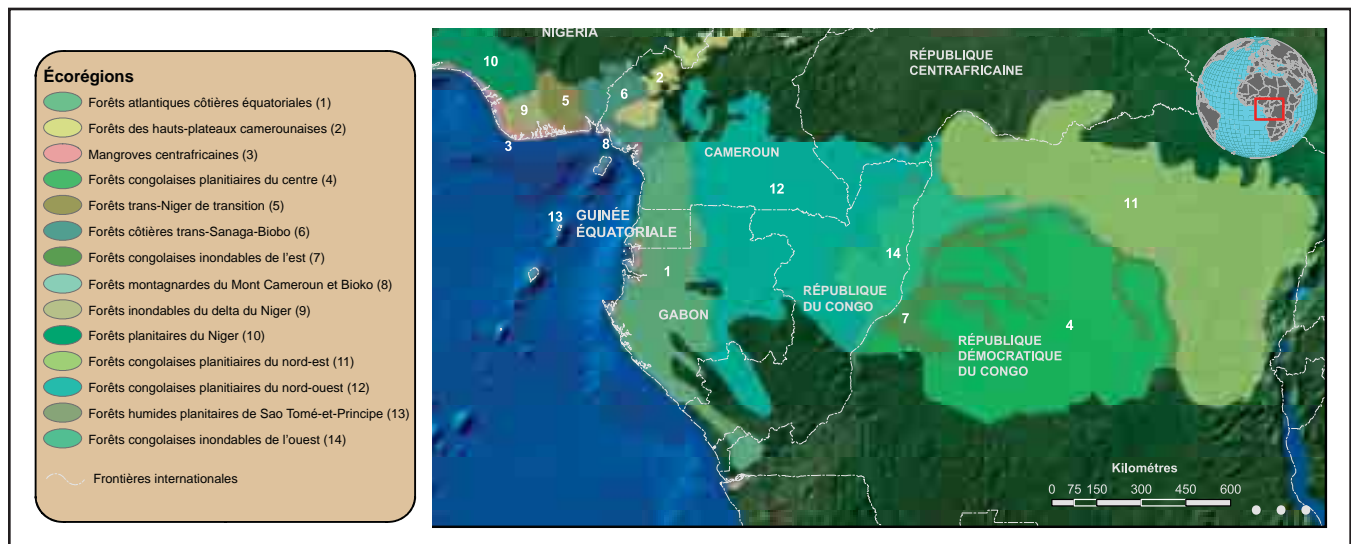
Les ancêtres lointains de l'homme sont peut-être originaires de l'Afrique centrale qui abrite encore nos trois plus proches parents : le gorille, le chimpanzé et le bonobo. Les forêts d'Afrique centrale sont d'ailleurs les plus riches du monde en primates. Elles abritent aussi l'éléphant de forêt,

Figure 2. Répartition des forêts parmi les pays du PFBC



un « ingénieur » de l'écosystème qui transforme continuellement le paysage et maintient le fonctionnement de systèmes écologiques naturels. Rien que par sa taille, les forêts du bassin du Congo constituent une réserve de carbone d'importance mondiale pour la régulation du gaz à effet de serre et le dioxyde de carbone. Cette forêt a aussi un rôle régulateur sur le climat régional et local ; elle assure le recyclage de l'eau, critique pour une grande partie de l'Afrique. Sa richesse et sa diversité constituent une ressource d'importance critique pour des dizaines de millions d'humains, en Afrique et au-delà, dont le bien-être en dépend.

Figure 3. Les écorégions forestières de la région guinéo-congolaise



Forêts atlantiques côtières équatoriales : gorille de l'ouest, éléphant, mandrill, autres primates; grande diversité de plantes, oiseaux, insectes, amphibiens et reptiles des forêts sempervirentes.

Forêts congolaises planitairaires du nord-ouest : hautes densités de faune, gorille de l'ouest, éléphant, bongo; diversité botanique plus faible à l'est, plus riche à l'ouest.

Forêts congolaises inondables de l'ouest : faune et flore des milieux humides, éléphant, gorille de l'ouest, chimpanzé, autres primates; diversité botanique faible, mais présence d'espèces endémiques de milieux humides.

Forêts congolaises inondables de l'est : faune et flore des milieux humides, bonobo, autres primates; faible diversité botanique mais présence d'espèces endémiques des milieux humides.

Forêts congolaises planitairaires du centre : bonobo, okapi, éléphant, cercopithèque salongo, autres primates; diversité botanique apparemment faible.

Forêts congolaises planitairaires du nord-est : gorille de Grauer, okapi, cercopithèque de Hamlyn, autres primates, oiseaux; diversité botanique assez importante.

Histoire biogéographique

Durant les deux derniers millions d'années, les forêts du bassin du Congo ont plusieurs fois été réduites et fragmentées suite à des périodes climatiques sèches. Ces changements climatiques en Afrique équatoriale sont liés à des variations dans les résurgences d'eau froide dans le golfe de Guinée. Pendant la dernière période glaciaire – il y a environ 18 000 ans – les précipitations sur l'Afrique équatoriale étaient fortement réduites et la majeure partie des forêts actuelles était transformée en mosaïque de forêts et de savanes. Les forêts denses étaient limitées à des zones de refuge, situées principalement le long des basses montagnes proches de la côte atlantique et sur les hautes montagnes de l'est. Aujourd'hui encore ces zones abritent une diversité plus grande et un taux d'endémisme plus élevé que les autres parties du massif forestier.

Les fluctuations climatiques ne se sont toutefois pas limitées aux glaciations et la destruction naturelle la plus récente des formations forestières suite à une aridification du climat ne date que de 2 000-2 500 ans. Des preuves de changements montrent qu'à de nombreux endroits, la végétation se trouve en déséquilibre par rapport au climat actuel. Par exemple, l'okoumé, un arbre très important pour la production de bois au Gabon, colonise les savanes, mais se régénère difficilement dans les forêts matures prédominantes. D'autres exemples, semblables à celui de l'okoumé, montrent qu'en d'autres endroits la végétation n'est pas en équilibre avec le climat actuel. Dans beaucoup d'endroits le long de la limite nord ou sud du massif forestier on observe ainsi une rapide reforestation des savanes.

Cette histoire naturelle, combinée avec les changements rapides et quelquefois massifs engendrés par l'homme, fait que l'image globale des forêts du bassin du Congo est très complexe. Le taux de croissance des arbres et autres plantes, l'accumulation du carbone, la structure de la forêt, la biodiversité et les successions forestières sont fortement influencés à la fois par l'homme et par les changements naturels avec pour conséquence des implications au niveau de la gestion des forêts et de la conservation de la biodiversité qui sont malheureusement encore mal comprises.

L'homme dans la forêt

Des hommes modernes ont occupé et utilisé cette forêt depuis au moins 50 000 ans. Des indices de culture pygmée remontent à 20 000 ans. Aujourd'hui ces chasseurs-cueilleurs traditionnels entretiennent des relations complexes, étalées sur plusieurs générations, avec les agriculteurs. Ils échangent des produits de la forêt comme de la viande, du poisson ou du miel ainsi que du travail contre des produits riches en hydrates de carbone ou des produits manufacturés.



L'agriculture dans la forêt représente une activité relativement récente. Les agriculteurs bantous ont envahi la forêt depuis le nord-ouest il y a 50 000 ans. L'agriculture traditionnelle dans les forêts africaines s'est développée sur base d'une longue rotation de défrichements, de cultures, de jachères, de reforestations secondaires et de nouveaux défrichements. Étant donné la faible fertilité des sols de forêt dense humide en Afrique et la faible productivité de la forêt tropicale en général, le mode de vie traditionnel des chasseurs-cueilleurs et des agriculteurs n'est viable que dans une situation de stabilité écologique, de faible densité de populations humaines et de prélèvements des ressources naturelles axés uniquement sur la consommation locale.

Environ 29 millions d'humains, comprenant plus de 150 groupes ethniques, vivent actuellement dans les forêts du bassin du Congo (Encadré 1). La majorité des populations vivant dans ces forêts sont autochtones et dépendent encore très largement des ressources spontanées de la forêt pour compléter leur agriculture. Dans certaines régions de la RDC, du Cameroun et du Gabon, cette dépendance a récemment été accrue à cause de la situation économique qui engendre un retour de populations urbaines sans emploi à la chasse en forêt afin d'être en mesure de subvenir à leurs besoins et ceux de leur famille.

Les plus importantes populations humaines sont réparties le long des lisières du massif forestier, surtout là où les forêts touchent des savanes. D'autres populations se



Encadré 1. Le contrôle des ressources dans le bassin du Congo

L'un des principaux défis adressé à la gestion des ressources naturelles à travers tout le bassin du Congo est le rétablissement de systèmes d'utilisation des ressources dans lesquels les populations locales conservent le contrôle de l'utilisation des terres sur base d'une éthique d'autorégulation afin de préserver les ressources qui leur sont nécessaires. Dans le paysage tri-national de la Sangha, les gestionnaires des ressources travaillent avec les populations locales, autochtones et immigrées, afin de mettre en place des systèmes durables d'exploitation, basés sur les schémas traditionnels d'utilisation des terres dans lesquels la chasse, la pêche et l'agriculture visent uniquement la subsistance, ainsi que une diversification des revenus à petite échelle. Les zones traditionnelles de chasse sont cartographiées. Des comités de pêche et de chasse sont mis en place et font appliquer des quotas ; les résultats sont suivis en termes de captures par unité d'effort et de populations restantes de faune.

Le gouvernement, les ONG de la conservation et le secteur privé ont tous un rôle important à jouer dans l'orientation et l'appui de pareilles initiatives sur les terres communautaires qui vont au-devant des besoins locaux et aident à maintenir les écosystèmes forestiers.



concentrent le long des grands cours d'eau navigables, comme le fleuve Congo, de Kinshasa à Kisangani, et l'Oubangui. Traditionnellement, ces cours d'eau ont toujours été d'importantes voies de commerce et de transport approvisionnant les populations locales en denrées alimentaires et biens divers.

Comme tous les fleuves se jetant dans l'océan Atlantique sont entravés de rapides et de chutes à proximité de leur estuaire, l'intérieur du bassin du Congo est difficile d'accès. Par conséquent, l'influence européenne ne s'est manifestée de manière significative qu'à partir du milieu du 19^e siècle dans l'intérieur de l'Afrique centrale. Depuis lors, la distribution des populations humaines a été fortement influencée par la construction de réseaux routiers. Les premières routes furent construites à l'époque coloniale pour permettre l'extraction de ressources naturelles. Durant cette période, des populations furent déplacées le long des routes, laissant ainsi de vastes étendues de forêt vides de populations.

Aujourd'hui, les routes influencent toujours le complexe rural. La construction de villages le long des routes crée des halos d'empiètement humain sur la forêt, tandis que, dans les zones sans routes ni voies navigables, de vastes massifs forestiers restent intacts.

Ce schéma d'implantation de populations, généralement poussé par des forces économiques externes, conduit à une extraction de plus en plus localisée et non durable des ressources forestières autour de ces halos.

Malheureusement, les populations locales supportent la majeure partie des effets néfastes de cette tendance.

En Afrique centrale aujourd'hui, l'utilisation industrielle des terres (particulièrement l'exploitation du bois et la production d'huile de palme), l'immigration et la croissance démographique, la chasse non traditionnelle, la construction de routes et l'accès croissant à des marchés éloignés ont conduit le système traditionnel de gestion des ressources naturelles à un point de rupture.

Un autre facteur important qui affecte les populations du bassin du Congo est la persistance de conflits. Récemment, des combats dans l'est de la République démocratique du Congo ont poussé des populations en provenance du Rwanda et du Burundi vers l'ouest le long du fleuve Congo. Des combats dans l'est de la République démocratique du Congo ont aussi poussé des populations loin des routes dans les forêts et les aires protégées où elles risquent moins de rencontrer des soldats et des bandes armées. Ces mouvements engendrés par des conflits ont de profonds effets écologiques et sociaux.

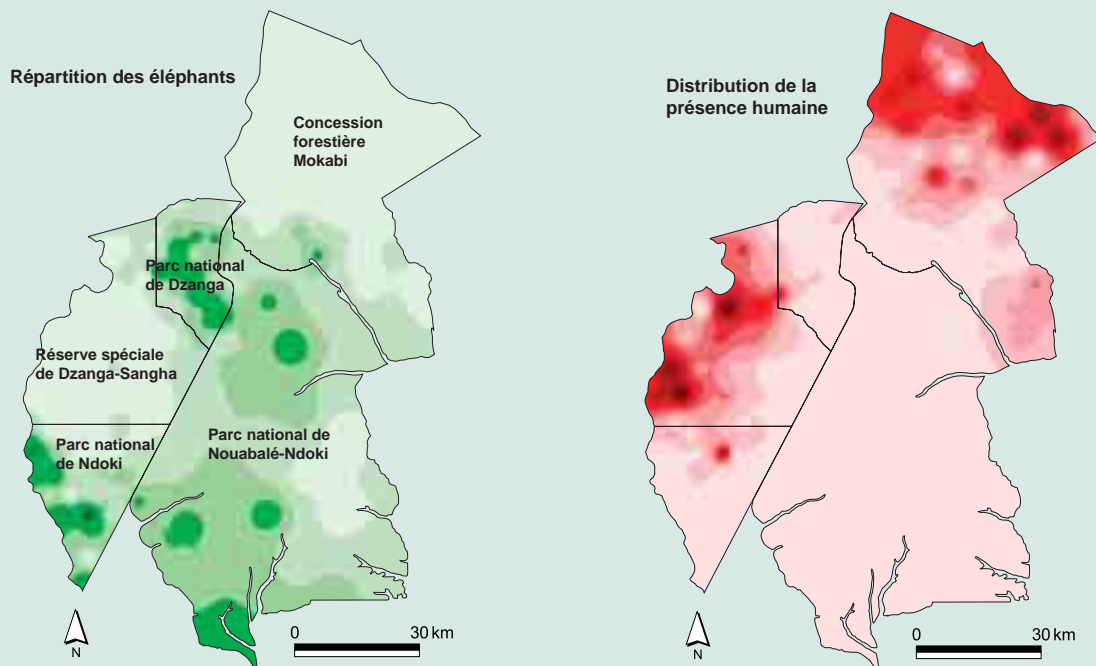
Encadré 2. Un instantané de la diversité botanique en Afrique centrale

Avec seulement 34 botanistes formés en Afrique centrale pour la recherche, le suivi et la conservation de la diversité botanique, le renforcement des capacités, la formation et la communication sont des préoccupations essentielles. Le Réseau des botanistes d'Afrique centrale (REBAC) a été créé en 1999 à l'occasion d'une formation financée par CARPE pour des botanistes de terrain. REBAC vise à établir, renforcer et faciliter les contacts entre botanistes d'Afrique centrale. Le réseau possède un coordinateur assisté par six points focaux dans les six pays CARPE. La mission de REBAC consiste à promouvoir la connaissance de la flore d'Afrique centrale au travers du renforcement des capacités et des inventaires de terrain dans le but d'assurer la conservation des forêts d'Afrique centrale.



Encadré 3. Éléphant de forêt : déclin de population et rétrécissement de la distribution dans les forêts d'Afrique centrale

En 2003-2004, une étude des populations d'éléphants à l'échelle régionale a été entreprise dans les forêts d'Afrique centrale sous les auspices du Programme MIKE de la Convention internationale sur le commerce d'espèces en danger de flore et de faune sauvages (CITES). Neuf équipes de chercheurs africains, de cinq pays, ont reçu en 18 mois une formation dans le domaine des méthodes de terrain, de la gestion et analyse des données et de la rédaction de rapports. Une étude systématique de l'état de conservation des éléphants a été faite dans six sites, situés dans et autour d'aires protégées, y compris des parcs nationaux qui étaient censés contenir les plus grandes populations restantes d'éléphants du continent. Les activités humaines déterminent principalement la distribution des éléphants, même à l'intérieur de parcs nationaux apparemment isolés et bien protégés. L'abondance relative des éléphants est de manière constante l'image inverse de la distribution des signes de présence humaine (voir image de l'encadré). L'éléphant de forêt est ainsi repoussé dans des zones de plus en plus petites et isolées. Ceci réduit ses déplacements à longue distance qui sont importants pour la dispersion des graines, ainsi que l'impact physique sur la forêt, indispensable au maintien de la biodiversité. Si le taux d'abattage illégal et la réduction de l'aire de distribution ne sont pas stoppés et inversés, les éléphants et la forêt qu'ils aident à maintenir sont en danger imminent.



Suivi des forêts

À cause de l'étendue et de la faible accessibilité des forêts d'Afrique centrale, les données obtenues par satellite représentent le seul moyen pratique de suivre les changements du couvert forestier et de cartographier l'utilisation des terres dans le bassin. Une photo satellite du bassin du Congo (voir l'intérieur de la page de couverture) montre que de vastes étendues de forêt subsistent sous forme de blocs. Les Paysages prioritaires contiennent nombre de ces étendues qui représentent une valeur considérable en termes de conservation. Cette même image montre aussi l'ampleur des implantations humaines composées d'une mosaïque de forêts secondaires et de cultures à l'intérieur des forêts denses humides. Avec l'augmentation de la popu-

lation et le développement de l'économie, ces complexes ruraux vont se développer.

La capacité de suivre les forêts d'Afrique centrale à l'aide de systèmes d'information géographique (SIG), de la télédétection et d'enquêtes de terrain est limitée dans la région. Un état des lieux est en cours et des activités de renforcement de capacité sont entreprises (Encadré 2). Parmi les besoins les plus urgents figurent l'élaboration de listes standards, la collecte et la présentation des données existantes sous un format facile d'accès, l'identification d'espèces indicatrices pour l'évaluation des changements (Encadré 3) et une ligne de base pour le suivi de la végétation.

Aperçu des principaux défis et menaces pesant sur la gestion durable des ressources naturelles dans le bassin du Congo

Les dix prochaines années seront critiques pour la conservation et le développement en Afrique centrale. La croissance de la population, l'immigration et la nécessité d'augmenter le niveau de vie des populations du bassin du Congo vont sans aucun doute accentuer les pressions sur les ressources naturelles. En même temps, les efforts de renforcement de capacité, de suivi et d'amélioration de la gouvernance vont offrir de nouvelles opportunités aux habitants d'Afrique centrale pour trouver les solutions nécessaires. Dans beaucoup de cas, les menaces qui pèsent sur les forêts du bassin du Congo sont étroitement liées aux opportunités de développement économique dans la région. Avec une bonne compréhension des menaces et des forces qu'elles cachent – et plus d'attention aux impacts écologiques potentiels, aux développements de stratégies d'atténuation et de systèmes de compensation – un avenir durable pour les forêts du bassin du Congo peut devenir une réalité.

Aperçus des menaces directes

Braconnage et commerce de viande de brousse. La surexploitation de la faune à des fins commerciales – communément appelée le commerce de viande de brousse – est considérée comme la menace la plus imminente pour les forêts et la biodiversité en Afrique centrale. Le commerce de l'ivoire a déjà conduit à l'extinction de l'éléphant dans beaucoup de régions. Des études récentes sous les auspices de la CITES montrent que même dans les parcs nationaux sous haute surveillance les populations d'éléphants déclinent (Encadré 3). L'ampleur actuelle du commerce de viande de brousse est la fois énorme et non durable. Ce commerce ne menace pas seulement la faune, mais aussi le niveau de vie des populations forestières traditionnelles qui dépendent encore largement de la faune pour leur subsistance.



Agriculture. Les cultures agricoles, à la fois commerciales et itinérantes traditionnelles, sont en pleine expansion dans les forêts du bassin du Congo. Combinées avec une augmentation des populations humaines, elles résultent souvent en une déforestation totale. Étant donné la faible densité des populations humaines dans l'intérieur des forêts du bassin du Congo, l'impact global n'est pas encore énorme. Cependant, certaines zones, particulièrement en RDC, au Cameroun et en Guinée équatoriale, subissent actuellement une pression locale sévère. Ces zones comprennent des « points chauds » pour la biodiversité qui supportent de fortes densités humaines, notamment les forêts côtières, les forêts du rift Albertin et les forêts proches du rift Albertin dans l'est de la RDC.

Exploitation du bois. L'exploitation légale et illicite du bois dans les forêts du bassin du Congo est sélective car elle ne porte que sur un nombre limité d'espèces d'arbres de grande valeur. Les entreprises et les communautés locales n'exploitent qu'un nombre limité d'essence à haute valeur commerciale. Dans la plupart des régions, cette exploitation n'est toutefois pas réalisée d'une manière écologiquement durable. Cette exploitation n'est généralement pas socialement équitable non plus, sur le plan de la redistribution de bénéfices aux populations locales et aux gouvernements nationaux. De plus, cette exploitation ouvre les forêts à la chasse et à l'agriculture, tend à introduire d'importantes populations de travailleurs et de chercheurs d'emploi exerçant des pressions sur les ressources locales et facilite le commerce non durable de viande de brousse en apportant accès et marchés.

Exploitation minière. L'exploitation du coltan, un minerai vital pour la fabrication de téléphones cellulaires et d'autres appareils électroniques, continue à attirer l'attention internationale à cause de la sévère dégradation environnementale qu'engendrent les pratiques actuelles. L'exploitation du diamant et l'orpaillage se font dans de petits cours d'eau et peuvent détruire ces écosystèmes fragiles. Les impacts directs sont généralement très localisés, mais les impacts indirects tels que la sédimentation, la pollution, l'abandon des activités agricoles et l'augmentation du braconnage peuvent être très étendus. L'exploitation du diamant est la principale activité économique de la RCA. Le Gabon possède un de plus grands gisements de fer du monde près du parc national de Minkébé, mais celui-ci n'a pas encore été exploité. Le manque d'application des meilleures pratiques, d'atténuation appropriée et de mesures compensatoires pour le secteur minier constitue clairement une menace pour les forêts et la biodiversité dans le bassin du Congo.

Tableau 1. Principales menaces et impacts potentiels

Menaces	Cameroun	Congo	RCA	RDC	GE	Gabon
Braconnage et commerce de viande de brousse	■	■	■	■	■	■
Agriculture	■	■	■	■	■	■
Exploitation du bois	■	■	■	■	■	■
Exploitation minière	■	■	■	■	■	■
Exploitation de pétrole/gaz	■	■	■	■	■	■
Pêche	■	■	■	■	■	■
Maladies	■	■	■	■	■	■
Changements climatiques	■	■	■	■	■	■
Pollution	■	■	■	■	■	■
Urbanisation	■	■	■	■	■	■
Conflits/populations déplacées	■	■	■	■	■	■
Croissance de la population	■	■	■	■	■	■

■ Menace non applicable ou très faible

■ Menace faible (pas susceptible de produire des dégâts irréversibles dans les 10 prochaines années).

■ Menace moyenne (susceptible de produire des dégâts sévères et irréversibles dans les 10 prochaines années).

■ Menace grave (susceptible de produire des dégâts irréversibles dans les 10 prochaines années).

Pétrole et gaz. L'industrie pétrolière est importante dans le golfe de Guinée et dans les forêts du bassin côtier. Les économies de la Guinée équatoriale, du Gabon et de la République du Congo dépendent très étroitement du pétrole. Dans le Paysage Gamba-Conkouati, cette industrie est un acteur essentiel et des impacts négatifs importants sur l'environnement ont été observés. À côté du risque réel de grandes marées noires, la pollution générale reste un problème. L'abandon non conforme de puits de forage et de pipelines tout comme les impacts indirects, notamment le braconnage résultant de l'ouverture des massifs forestiers, menacent également la région. Le manque d'application des meilleures pratiques d'un point de vue social et écologique demeure à long terme un défi important pour le développement durable.

Pêche. La pêche industrielle a augmenté le long des côtes et, dans beaucoup de cas, elle ne tient pas compte des droits de pêche et réglementations locales. Les accords de pêche côtière sont souvent désavantageux pour les gouvernements nationaux et les capacités de contrôle sont minimales. La pratique conjointe de la pêche industrielle et de la pêche artisanale a conduit à une surexploitation des stocks et à une diminution des revenus pour les populations locales. Certaines parties de la côte atlantique d'Afrique centrale sont « envahies » par des pêcheurs d'Afrique occidentale. Certaines communautés sont parfois installées dans des aires protégées et pêchent intensivement dans des

frayères et des nurseries. Dans l'intérieur des terres, le poisson représente souvent une source importante de protéines pour les communautés locales. La pêche excessive sur les rivières, les lacs et les lagunes, causée par la commercialisation, l'utilisation de techniques destructives et l'augmentation des populations, menace maintenant la sécurité alimentaire des populations locales autant que la biodiversité.

Maladies. La santé animale, la santé humaine et la biodiversité sont étroitement liées. Les meilleurs exemples de cette relation sont donnés par le paludisme, le HIV/SIDA et l'Ebola qui ont des effets dévastateurs sur les capacités humaines locales en matière de gestion forestière, de conservation et d'environnement. L'Ebola, à côté de ses effets sur les humains, extermine aussi les grands singes et d'autres espèces de faune sur de très grandes étendues de forêt. L'insuffisance des connaissances au sujet des liens entre la santé humaine et la santé animale, ainsi que la faiblesse des infrastructures capables de minimiser les effets des épidémies, représentent des menaces majeures pour la durabilité dans la région.

Pollution. Actuellement, la pollution ne constitue en général pas un problème majeur dans la région. Elle est localisée et liée aux espaces urbains et aux activités industrielles. Cependant, les capacités de protection environnementale et de contrôle de la pollution sont extrêmement faibles dans la région. Ainsi, l'urbanisation et l'industrialisation croissantes, augmentent considérablement le risque

d'impacts négatifs. Le stockage de résidus chimiques par des entreprises étrangères a été cité comme un problème préoccupant.

Aperçus des menaces indirectes

Changements climatiques. Bien que nos connaissances au sujet des effets des changements climatiques dans le bassin du Congo soient limitées, diverses études suggèrent qu'à long terme ils pourraient être sévères. Beaucoup d'espèces endémiques très localisées sont particulièrement vulnérables à des changements climatiques mêmes légers. Une augmentation des variations interannuelles et des événements climatiques extrêmes pourrait augmenter les pressions sur les communautés humaines qui dépendent encore étroitement des ressources spontanées de la nature pour leur sécurité alimentaire et autres besoins.

Urbanisation. Les populations humaines sont, toutes proportions gardées, très urbanisées. Le traitement des ordures, l'assainissement et la pollution constituent des problèmes majeurs et les services urbains sont incapables de suivre la croissance dramatique ainsi que les problèmes environnementaux qu'elle engendre. Toutes les villes ont de grands marchés de gibier. D'autre part, l'urbanisation a induit dans certains cas un exode de l'intérieur des forêts vers les centres urbains, réduisant ainsi les populations rurales et leurs impacts sur les forêts.

Figure 4. Densité de population et « points chauds » de déforestation en Afrique centrale



Cette carte montre les « points chauds » de la déforestation – des zones d'intense déforestation détectée en comparant des images satellite prises en deux années différentes. Les points chauds sont colorés en fonction de l'organisation qui les a détectés : ceux qui sont trouvés par l'université du Maryland (1984-1997) sont en bleu, ceux qui sont trouvés par le programme TREES (1993-2003) sont en rouge. Ces points chauds de la déforestation sont superposés à une carte des densités de population dont les données proviennent du Center for International Earth Science Information Network (CIESIN). Les limites approximatives du massif forestier dense humide sont marquées en vert. D'après la FAO, le taux annuel approximatif de déforestation dans le bassin du Congo est de 0,4 pour cent.

Populations déplacées et conflits. Certains pays de la région ont été sinistrés par des guerres et des troubles civils qui ont engendré de grands nombres de réfugiés et de personnes déplacées. Ces populations ont été forcées à vivre des ressources naturelles du pays et leur impact a quelquefois été sévère. Ce problème est particulièrement aigu dans l'est de la République démocratique du Congo. De plus, des ressources naturelles comme le bois, le diamant, l'or, le coltan et l'ivoire, ont financé des conflits. Avec la raréfaction de ces ressources, il est probable que les conflits deviennent plus intenses si aucune action d'atténuation n'est entreprise et que les structures appropriées de gouvernance ne sont pas mises en place.

Croissance démographique. En RDC, la population humaine est sensée doubler en 2020, passant de 50-60 millions à 100-120 millions. D'autres pays de la région vont connaître une croissance démographique similaire et les pressions démographiques les plus fortes sont attendues au Cameroun, en Guinée équatoriale et en RDC. La pression humaine est à la base de beaucoup de menaces mentionnées ci-dessus ; elle augmente la consommation de ressources naturelles. Une augmentation de l'immigration en provenance d'Afrique de Ouest est aussi prévisible ; elle va exacerber les pressions sur les ressources naturelles.

Corruption et manque de bonne gouvernance. Ces deux problèmes minent le progrès vers la conservation et la gestion durable des ressources forestières en Afrique centrale. Le manque de transparence et de procédures de bonne gouvernance dans l'attribution des concessions forestières dans beaucoup de pays conduit à la corruption et aux mauvaises pratiques dans les affaires. Il ne stimule pas les investissements à long terme, indispensables pour améliorer la durabilité du secteur forestier. La mauvaise gouvernance limite aussi l'aptitude à maximaliser la collecte des bénéfices issus des ressources naturelles et à les distribuer équitablement parmi les populations de la région.

Manque de capacité institutionnelle. L'insuffisance des budgets gouvernementaux affectés à la conservation a pour conséquence un personnel trop peu nombreux, une mauvaise formation et une moralité douteuse dans les services en charge des forêts et de la faune, laissant ces services extrêmement faibles. Les connaissances pour suivre l'état de la biodiversité ou la santé des forêts et pour engager les populations locales dans le « gardiennage » effectifs des ressources naturelles manquent. Dans certains pays cependant, un engagement national croissant envers la conservation conduit à une augmentation des financements de la part des bailleurs de fonds en faveur des départements responsables de la conservation et de la gestion durable des ressources naturelles, ce qui engendre l'émergence de plus d'opportunités de formation et de carrière. Malgré l'insuffisance des fonds et la faiblesse des capacités, l'attachement à la conservation est important dans certaines régions. En RDC par exemple, des gardes des parcs nationaux sont res-

Encadré 4. Le partenariat en action : un engagement pour la conservation en RDC

Durant les années de conflit en République démocratique du Congo, les ONG et les gouvernements, qui ont appuyé l'Institut congolais pour la conservation de la nature (ICCN) avec l'aide du bureau pour le Patrimoine mondial de l'UNESCO, se sont joints pour venir en aide aux cinq sites du Patrimoine mondial du pays. Comme la direction générale de l'ICCN était coupée de ses agents sur le terrain, l'UNESCO a acheminé des fonds aux gardes des parcs nationaux au travers des ONG internationales restées actives sur le terrain. Ce partenariat a permis d'assurer la protection des sites importants pour la conservation durant cette période crise. Par conséquent, des comités de coordination basés sur le terrain (CoCoSi), constitués de conservateurs des parcs nationaux et de partenaires non gouvernementaux, ont été formés. Le nouveau CoCoSi continue à organiser la planification et le suivi conjoint des activités de conservation de manière transparente et collaborative. Ce partenariat, né durant la guerre, continue ainsi à produire des bénéfices en temps de paix, dans la mesure où la coordination des diverses agences, des ONG et des gouvernements internationaux continue à s'améliorer.

tés en poste durant la guerre, mettant en jeu leur propre vie (Encadré 4).

Insuffisance des financements à long terme. La conservation est un investissement à long terme. La planification à court terme, typique pour les principaux bailleurs de fonds, engendre cependant l'apparition et la disparition cycliques de projets. Beaucoup d'aires protégées ont été nouvellement créées ou négligées depuis de nombreuses années ; elles n'existent que sur le papier. Les transformer en entités fonctionnelles va exiger un engagement soutenu, comme celui de CARPE sur 20 ans, appuyé sur des financements substantiels et un renforcement des capacités.

Manque de compréhension des problèmes d'échelle. La compréhension des fondements de la conservation doit être renforcée dans le bassin du Congo à tous les niveaux. Beaucoup de personnes vivant dans ou en dehors de la région pensent que la forêt est infinie et que ses ressources sont inépuisables. Même si l'engagement politique dans la région est fort, des efforts doivent être consentis pour faire comprendre la valeur et la vulnérabilité de ces forêts à la

fois par le grand public et les agents des gouvernements afin que ces derniers puissent prendre des décisions mieux fondées dans le domaine de la conservation et de la gestion des ressources naturelles.

Manque de capacité des ONG et organisations communautaires locales. Les organisations communautaires locales doivent être renforcées et il faut leur donner le pouvoir de contribuer à la gestion durable des ressources naturelles. Souvent il n'existe aucun lien entre les processus traditionnels de prise de décisions au niveau des villages ou des communautés et les décisions prises à l'échelle nationale ce qui engendre des conflits. Les connaissances, les valeurs traditionnelles et le savoir-faire des populations peuvent contribuer à la gestion durable des ressources naturelles, mais sont de plus en plus ignorés dans la mesure où des influences étrangères dictent la gestion des forêts.

Manque de données, de suivi et d'évaluation. Le manque de connaissances au sujet de l'état de la biodiversité est un obstacle majeur pour la conservation et le développement durables dans le bassin du Congo. La gestion au niveau du

Encadré 5. ECOFAC (Ecosystèmes forestiers en Afrique centrale)

Lancé en 1992 par la Commission européenne comme un programme de conservation des forêts à dimension régionale, ECOFAC a aidé à assurer la bonne gestion d'aires protégées de la région au travers d'infrastructures fiables, de personnel bien formé et d'une surveillance efficace. Parmi les succès d'ECOFAC, on peut citer le développement d'un suivi basé sur les patrouilles de surveillance reliant directement les données collectées par les gardes à un système d'information géographique ; la création de nouveaux parcs et l'extension de parcs existants sur base des études et inventaires effectués par le programme ; les réunions bisannuelles des administrateurs des pays de la région en vue de discuter des problèmes communs et de développer des stratégies de conservation. ECOFAC s'attèle également aux besoins des populations locales vivant autour des aires protégées et travaille activement au développement de sources alternatives de revenus dans le but de réduire la pression de la chasse sur la faune. Un résultat tangible de ces efforts réside dans le développement de l'écotourisme basé sur la vision des grands singes qui, dans un exemple, a pu augmenter les revenus d'un village dans la zone tampon du parc national d'Odzala-Koukoua en République du Congo.



12 Les forêts du bassin du Congo : Évaluation préliminaire

Paysage est un concept nouveau en Afrique et la constitution d'une base d'information n'est qu'à ses débuts. L'amélioration des outils et des capacités est essentielle

pour assurer que les décideurs aient un accès permanent à l'information indispensable pour la prise des meilleures décisions (Encadré 6).

Encadré 6. Crise de déforestation dans le parc national des Virunga

Le parc national des Virunga, un des principaux sites du Patrimoine mondial, a perdu plus de 15 km² de forêt entre le 19 mai et le 3 juillet 2004. L'étendue de la déforestation est clairement visible en jaune sur la séquence d'images satellites reproduites ci-dessous. Dès qu'ils furent alertés, l'ICCN, le programme du WWF pour l'écorégion du rift Albertin et le laboratoire de géomatique de l'Université Catholique de Louvain ont acquis des images satellites à haute résolution afin d'évaluer rapidement la déforestation en cours et d'en avertir les décideurs. Plus de 7 km² de forêt avaient été rasés et plus de 8 km² avaient été dégradés par environ 6000 personnes venant très probablement du Rwanda. Grâce à cette information, la communauté des ONG s'est mobilisée et, soutenue par des efforts diplomatiques internationaux, a pu arrêter la déforestation début juillet 2004.



L'exploitation forestière commerciale dans le bassin du Congo— une importante opportunité de développement

L'extraction de bois dans un but commercial influence et va continuer à influencer la conservation et la gestion des forêts dans le bassin du Congo. Environ 60 pour cent des 227 millions d'hectares que couvrent ces forêts sont jugés productifs ou commercialement exploitables. Ainsi, la foresterie commerciale offre d'importantes opportunités de développement économique pour les pays du bassin.

Le secteur forestier contribue actuellement pour 3 à 8 pourcent du produit national brut des États d'Afrique centrale et offre 20 pour cent de l'emploi disponible. Il vient généralement juste après le secteur minier et pétrolier. De plus, il génère indirectement un certain nombre d'emplois et d'opportunités de création de revenus dans les zones rurales et urbaines. Celles-ci comprennent des activités dans le domaine du transport, par route et par voie maritime, de l'équipement et des services de maintenance, des petits transports de passagers et des micro-projets agricoles et pastorales. Directement et indirectement, le secteur contribue au développement socio-économique de l'Afrique centrale à travers la construction et la maintenance de route, ainsi que la création d'infrastructures locales de santé et d'éducation, associées aux concessions forestières.

L'état de la gestion des forêts

Au cours des dix dernières années, le secteur forestier mondial s'est tourné de manière croissante vers des formes plus sophistiquées de planification de la gestion. Dans le bassin du Congo, les codes forestiers des six pays exigent maintenant l'élaboration et l'application de plans d'aménagement forestier. La superficie totale des forêts sous aménagement reste faible en Afrique centrale, bien que cet aménagement ait exigé beaucoup de temps et d'investissements.

L'amélioration de la capacité de gestion de beaucoup de grandes entreprises indique toutefois une évolution positive en direction d'une utilisation plus rationnelle et plus saine des forêts qui pourra être étendue à l'intérieur du bassin.

Récemment, les droits d'accès des populations locales aux ressources naturelles ont commencé à recevoir plus d'attention de la part du secteur forestier. La plupart des codes forestiers de la région prévoient des mesures qui visent à augmenter la participation des populations locales dans la planification et l'exécution des activités en relation avec l'exploitation commerciale et le partage des bénéfices générés. Bien que plus d'efforts soient nécessaires pour atteindre une situation sociale équitable dans le secteur forestier, des progrès sont en cours. Certains plans d'aménagement forestier ont par exemple reconnu les droits d'usage des populations locales. Des systèmes de redistribution des

taxes prélevées sur les concessions forestières et les superficies ont été conçus en vue de l'usage explicite des populations locales.

La progression d'un certain nombre d'entreprises vers la certification constitue une avancée notoire en direction d'une exploitation durable des forêts du bassin du Congo (Encadré 7).

La transparence accrue dans l'attribution des concessions forestières constitue une autre avancée majeure dans le développement du bassin du Congo. Les négociations traditionnelles à porte fermée font place à des systèmes plus ouverts d'offres publiques opérant suivant des critères techniques et financiers plus transparents. Non seulement cette évolution a amélioré la transparence et conduit à la suppression de permis d'exploitation non équitables, mais elle a aussi permis aux États de recouvrer une portion plus importante de la rente forestière au travers des taxes annuelles (Encadré 8).

Structure de l'industrie et niveau de production

Au cours de 20 dernières années, il y a eu une augmentation significative de la production de grumes dans les forêts d'Afrique centrale (Tableau 2). En 2003, la production régionale a été estimée entre 12 et 13,5 millions de mètres cubes, dont 65 pour cent en provenance du secteur formel ou légal. Le Gabon est le premier producteur avec une production de 3,7 millions de mètres cubes en 2003. Il est suivi par le Cameroun avec 2,5 millions de mètres cubes et la République du Congo avec 1,2 millions. En comparaison, la République centrafricaine, la Guinée équatoriale et la République démocratique du Congo sont de petits producteurs. Malgré l'absence de statistiques fiables, l'abattage illicite est reconnu comme étant un grave problème.



Encadré 7. Un mouvement en faveur de la certification

Dans le but de communiquer des informations critiques aux marchés internationaux de bois tropicaux et d'augmenter la transparence dans le secteur forestier, l'initiative *Global Forest Watch (GFW)* du *World Resources Institute (WRI)* a établi un partenariat avec l'industrie, les gouvernements et la société civile afin de développer un système indépendant et volontaire de suivi des concessions (FORCOMS). Ce nouveau partenariat entre le public et le privé cherche à créer une fenêtre d'information vérifiée pour les principales entreprises forestières en Afrique centrale afin de faire connaître sur les marchés internationaux, au niveau des gouvernements et dans la société civile, leur respect des réglementations en matière d'activités forestières et leurs progrès dans le domaine de l'exploitation durable. Les partenaires pensent qu'il y aura une réaction positive des marchés envers les entreprises qui font les progrès nécessaires et qu'ainsi d'autres entreprises feront les pas nécessaires pour profiter des avantages de l'exploitation légale et durable.

Plusieurs producteurs importants ont pris les dispositions nécessaires en vue d'obtenir la certification par des systèmes internationaux reconnus de certification forestière. Ce mouvement volontaire est venu principalement en réponse à un marché international du bois de plus en plus sensible. Au début de 2004, la Congolaise Industrielle des Bois (CIB), une entreprise allemande, a annoncé son intention de tendre vers les standards de certification du *Forest Stewardship Council (FSC)*, un système reconnu internationalement. Avec des financements de CARPE et de ses collaborateurs, la *Wildlife Conservation Society (WCS)* a travaillé avec CIB depuis plusieurs années afin d'améliorer la gestion des forêts au travers du contrôle de la chasse commerciale et du braconnage. Aussi bien CIB que WCS ont investi des ressources significatives dans une période bien définie pour atteindre la certification. Cette collaboration CIB-WCS est importante pour deux raisons. Tout d'abord, la CIB exploite une concession de 1,3 million d'hectares qui forme une zone tampon tout autour du parc national de Nouabalé-Ndoki dans le nord de la République du Congo et assure la continuité de ce parc national avec la réserve communautaire du lac Télé au sud. Ensuite, en prenant cette décision, CIB a relevé la barre et initié de nouveaux standards pour l'exploitation forestière en Afrique centrale.

Néanmoins, le coût relativement important et la longueur des procédures pour l'acquisition des capacités techniques indispensables à la mise en œuvre des standards les plus exigeants en matière de certification restent un obstacle sérieux à leur application plus vaste.

Dans l'ensemble, le secteur forestier commercial a été à travers tout le bassin du Congo un exportateur de grumes. Au cours des dernières années, plusieurs gouvernements de la région ont toutefois adopté des mesures et fourni des avantages en vue d'encourager la transformation locale du bois. À travers toute l'Afrique centrale, cette transformation a toutefois été faible autant dans la quantité de bois traité que dans la sophistication de la production.

Les tendances des marchés et les opportunités de développement de l'industrie du bois en Afrique centrale

Tout indique que dans le futur proche la demande pour le bois africain va continuer de croître sur le marché interna-

tional, surtout sur le marché asiatique. Actuellement, la part africaine dans le marché international est plutôt réduite et les marchés internationaux devraient être capables d'absorber toute augmentation de production en provenance de la région. Les bois d'Afrique centrale continueront toutefois à se positionner parmi les produits spéciaux plutôt que parmi les produits de grande consommation où les produits forestiers nord-américains et européens dominent le marché. La compétition avec des bois de plantation va aussi continuer de croître car de nombreuses grandes plantations industrielles en Asie et en Amérique latine arrivent à maturité.

Du côté de l'offre, l'analyse d'experts semble montrer que la production formelle en Afrique centrale va plutôt décroître dans les deux prochaines années du fait de plu-

Encadré 8. Réforme et amélioration du secteur forestier en République démocratique du Congo : redistribution des exploitations

En 1999, dans le cadre d'un effort pour épurer le secteur forestier, une commission interministérielle a recommandé l'annulation de tous les contrats d'exploitation des forêts qui n'avaient pas encore été inventoriées ou qui n'étaient pas activement exploitées. Suite à cela, les contrats pour 25 des 41 millions d'hectares attribués furent annulés en 2002. En même temps, un moratoire national sur l'attribution de nouveaux contrats d'exploitation fut imposé. Malgré cela, 3 millions d'hectares furent quand même attribués, portant la superficie totale attribuée à 19 millions. En 2005, tous les contrats d'exploitation existants seront toutefois revus en vue de leur conversion en concessions forestières. Cet exercice pourrait conduire à de nouvelles annulations, réduisant la superficie totale allouée à environ 10 millions d'hectares.

Tableau 2. Production et exportation de bois rond industriel en Afrique centrale (exprimé en 1 000 m³)

<i>Bois ronds industriels</i>	1980	1985	1990	1995	2000
Production	7 904	9 024	10 669	12 740	12 731
Exportation	2 314	2 392	2 897	3 548	4 688

Tableau 3. L'industrie du bois en Afrique centrale: principales statistiques régionales pour 2000 (en 1 000 m³)

<i>Principaux produits</i>	<i>Production</i>	<i>Export</i>	<i>Premiers producteurs</i>
Grumes	12 731	4 688	RDC, Cameroun, Gabon, RCA, Congo
Bois de sciage	1 148	777	Cameroun, RCA
Venir-sheets	141	146 *	Cameroun, Gabon
Panneaux de bois	326	260	Cameroun, Gabon
Contreplaqué	185	114	Cameroun, Gabon, RDC

*Le volume des exportations peut dépasser la production lors de la vente des stocks de l'année précédente en plus de la production de l'année en cours.

sieurs facteurs. Dans tous les pays de la région, à l'exception de la RDC, la plupart des forêts de production ont déjà été attribuées et beaucoup ont actuellement déjà été exploitées ou surexploitées. Une exploitation illicite hautement compétitive pourrait toutefois continuer, appauvrissant les forêts et mettant le secteur formel en position de compétition injuste. D'autre part, la plupart des forêts exploitables restantes sont situées dans les zones les plus reculées de la région. Ceci accroît de manière significative les coûts de transport engendrés par leur exploitation, ce qui réduit la profitabilité d'un grand nombre d'essences. Enfin, il y a des indications selon lesquelles la mise en œuvre des plans d'aménagement réduira la production jadis illimitée. D'une part, elle réduira les superficies pouvant réellement être exploitées. D'autre part, elle limitera le volume qui pourra être extrait par hectare en augmentant le diamètre minimum d'abattage et en protégeant les semenciers et certaines essences endémiques.

Dans les 10 prochaines années, la demande internationale, les pressions nationales, les législations et le besoin de produire suffisamment de revenus pourraient conduire à d'importants investissements dans le secteur de la transformation du bois qui pourrait alors progressivement remplacer l'exportation de grumes. Ceci devrait permettre à l'industrie du bois de maximiser l'utilisation des ressources forestières limitées et d'améliorer leur situation financière.

L'exploitation informelle pour les marchés locaux et la production de bois de feu et de charbon de bois sont également très importantes dans beaucoup de régions d'Afrique centrale. Les volumes impliqués dans ces activités peuvent largement dépasser ceux associés à la production industrielle. Au Cameroun par exemple, cette exploitation, qui à l'inverse de l'exploitation industrielle, n'est pas limitée à un petit nombre d'espèces serait environ cinq fois plus importante que celle du bois industriel. Alors que ces activités pourraient être d'importance critique pour les populations locales, leur durabilité est difficile à évaluer.

Le concept de Paysages

Des Monts de la Lune à l'océan Atlantique, le bassin du Congo est un système écologique vaste et immensément complexe qui s'est développé sur des périodes géologiques. La conservation de cette biodiversité est d'importance critique pour l'avenir de la Terre. Comment la conserver est alors la question fondamentale.

Alors que les théories et pratiques de la conservation progressent, il est absolument évident sur le plan scientifique que la fragmentation des systèmes naturels menace la biodiversité. Quand des fonctions indispensables des écosystèmes sont empêchées, ceux-ci ont tendance à s'effondrer et à perdre leur biodiversité. Les parcs nationaux, gardiens traditionnels de la biodiversité, montrent que de petits espaces isolés sont incapables de sauvegarder leur biodiversité. Tous, sauf les plus grands et les mieux protégés, sont trop petits pour conserver à long terme leur plein assortiment d'espèces et de processus écologiques. Le maintien des fonctions, de la structure et de la viabilité des écosystèmes exige de penser et d'agir à « grande échelle », à l'échelle d'écosystèmes entiers. À l'intérieur d'écosystèmes plus vastes, des assemblages critiques d'espèces – dans des « points chauds » de la biodiversité par exemple – peuvent demander une attention particulière, selon une approche plus fine à une échelle plus petite.

Le succès de la conservation demande une durabilité tant sur le plan social que sur le plan écologique. Les stratégies doivent intégrer des objectifs très divers d'utilisation humaine, en rapport avec la protection, l'exploitation commerciale, la subsistance, l'agriculture, l'industrie et le développement urbain à travers une mosaïque complexe d'utilisation des terres et des ressources. Avec une croissance démographique de l'ordre de 3 pour cent dans le bassin du Congo et quelques-unes des réserves de bois et de minerais les plus riches au monde, les nations d'Afrique centrale vont devoir concilier l'intégrité des écosystèmes et l'utilisation humaine si elles veulent garder leur biodiversité.

Dans le bassin du Congo, le Plan de convergence, un plan stratégique adopté par la Conférence des ministres en charge des forêts en Afrique centrale (COMIFAC), s'est approprié du concept selon lequel la définition de priorités à l'échelle mondiale ou continentale et la mise en œuvre à l'échelle des paysages offrent le plus de chances de succès aux projets de conservation. En 2000 un atelier financé par le WWF, rassemblant plus de 160 spécialistes nationaux et internationaux dans le but d'établir les priorités, est arrivé à la conclusion que les objectifs prioritaires pour la conservation ne sont pas ou ne doivent pas être partout en Afrique centrale.

L'urbanisation, la perte naturelle d'habitats et la dégradation ont créé de vastes zones où les écosystèmes ne fonctionnent plus ou mal, où la faune a disparu et où la biodiversité est appauvrie. Sur base de la représentativité, de la viabilité des populations, de la durabilité des processus écologiques et de l'intégrité et la résilience des écosystèmes, un ensemble de vastes étendues relativement intactes et d'autres sites d'importance écologique unique a été identifié. En tout, dans les six pays ces zones couvrent 685 500 km² ou 36 pour cent du massif forestier d'Afrique centrale et rassemblent, d'après les experts, la majorité de la biodiversité terrestre et aquatique du bassin du Congo. Elles offrent un cadre pour la planification et la mise en œuvre de la gestion. Ces zones, incluses dans une matrice d'utilisation humaine variable et transgressant souvent les frontières, constituent le réseau de Paysages du PFBC.

Les noyaux où la conservation de la biodiversité prime sur toutes les autres formes d'utilisation des terres constituent la base de l'organisation des Paysages en vue de la conservation. La planification des Paysages est basée sur le concept de conservation de noyaux intacts entourés de zones d'utilisation et d'impacts humains croissant vers l'extérieur. Compte tenu d'une superficie moyenne de 62 300 km², (allant de 26 700 et 141 100 km²), ces Paysages sont suffisamment grands pour couvrir les vastes territoires utilisés par des espèces focales et saisonnières comme l'éléphant de forêt, les calaos ou l'hydrocyon géant et pour conserver des populations viables d'espèces ayant besoin de grands espaces ou d'espèces rares.

Surtout, les Paysages du PFBC offrent un cadre tangible pour la mise en œuvre de la gestion. Le concept de noyaux intacts entourés de zones d'utilisation et d'impacts humains croissant vers l'extérieur est aisément explicable et compréhensible. Les menaces qui pèsent sur les noyaux et sur les Paysages peuvent être identifiés systématiquement et des



mesures correctives peuvent être envisagées. Une compréhension croissante des composantes biologiques et humaines des Paysages, obtenue grâce aux discussions avec les gouvernements et les populations locales, la recherche et l'expérience de terrain, peut aider les intervenants à développer et à négocier des plans d'utilisation des terres incluant des zones utilisées pour la subsistance et des zones d'exploitation commerciale. Le succès de la conservation repose essentiellement sur la création de relations humaines fortes entre les acteurs

principaux. Elles doivent être basées sur le respect mutuel, la confiance et les intérêts communs. À l'intérieur de Paysages tangibles et bien définis, tous les intervenants peuvent être identifiés et impliqués. Ils peuvent participer aux négociations en tant que principaux concepteurs et exécutants des plans de gestion des terres axés sur un futur



durable commun, à la fois sur le plan écologique et le plan social.

La section suivante résume les principales caractéristiques de chaque Paysage du PFBC, y compris ses composantes écologiques et sociales, les menaces qui pèsent sur sa biodiversité, les capacités de gestion et les interventions.

Le Paysage en quelques points

Superficie: 26 747 km²

Partenaires: WCS CI, UNGE, INDEFOR, Université d'Acalá, Missouri Botanical Garden, Imperial College, CNPN, MINEF, Herbar national du Gabon, Université de Wageningen, Boston College, Smithsonian Institute

Parcs nationaux: 3, couvrant 3 900 km² (15% du paysage).

Biodiversité (Nombre d'espèces)

Plantes: > 3000
Mammifères: AD
Oiseaux: > 340

Espèces menacées

Animaux

- Éléphant de forêt
- Gorille occidental
- Chimpanzé
- Hippopotame
- Crocodile faux-gavial
- Léopard

Plantes

AD

Menaces principales

Directes

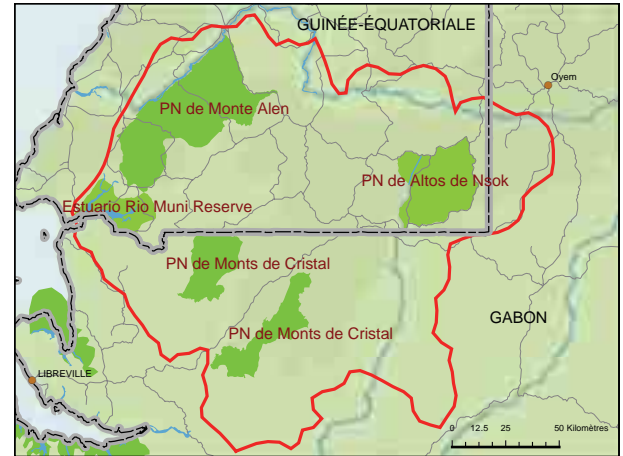
- Non-durabilité de la chasse
 - Non-durabilité de l'exploitation industrielle et familiale du bois
 - Exploitations minières (or)
- #### Indirectes
- Faiblesse des institutions en charge de la gestion du paysage
 - Forte demande urbaine de viande de chasse
 - Manque de ressources alternatives de protéines et de revenus
 - Dégâts aux cultures
 - Manque d'information sur la planification

Interventions clefs

- Évaluation des menaces
- Création d'un institut national de la biodiversité
- Création d'un système de suivi de la conservation
- Développement d'un système durable de gestion de la faune et des ressources en bois dans les concessions
- Développement de plans durables de gestion des ressources communautaires

Les forêts à inselbergs de Monte Alen et Monts de Cristal

Les forêts de Monte Alen et des Monts de Cristal du Gabon et de la Guinée équatoriale sont caractérisées par une faible population humaine, de vastes étendues intactes, des inselbergs de granite, des forêts de brouillard et des forêts montagnardes, ainsi que des refuges du Pléistocène où le couvert forestier est resté continu sur de longues périodes géologiques. Tout ceci produit une énorme richesse botanique avec au moins 3 000 espèces de plantes vasculaires dont 100 endémiques. La haute pluviométrie et la nature intacte des bassins fluviaux ajoutent à ce paysage une riche biodiversité aquatique et en font une source importante d'énergie hydroélectrique. L'utilisation des terres est dominée par l'exploitation forestière industrielle.



Gestion durable des ressources

Le paysage comprend trois parcs nationaux et une réserve nationale noyés dans un océan de concessions forestières. Une seule concession (Rougier) est certifiée et fait de sérieux efforts pour combattre la chasse illégale. À travers tout le paysage, la gestion des parcs nationaux en est à ses débuts. En Guinée équatoriale, où les populations locales ont généralement été peu impliquées dans la planification de l'usage des terres, il existe des plans d'aménagement provisoires pour les aires protégées et un plan d'aménagement modèle pour les concessions forestières. Le plan pour Monte Alen est appliqué en partie, mais aucune concession forestière n'est gérée suivant les meilleures pratiques. Les lois régissant la chasse ne sont pas respectées. Au Gabon, la gestion des parcs nationaux se met en place : des réunions d'intervenants ont eu lieu et les limites des parcs nationaux ont été marquées sur le terrain. L'abattage illégal dans le parc national a été stoppé et une unité anti-braconnage a été créée.

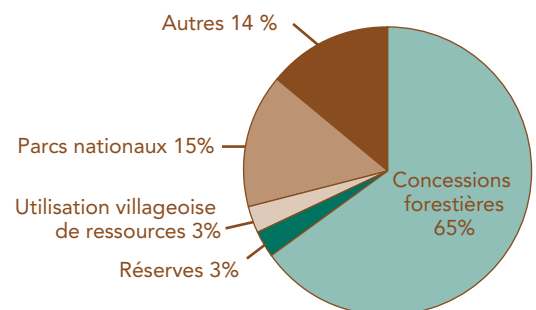
Ressources naturelles et gouvernance

Trois agences gouvernementales ont en charge la gestion des ressources naturelles dans le paysage ; deux sont nouvelles. En Guinée équatoriale, l'INDEFOR a la charge légale des parcs nationaux et des concessions forestières. Créée en 2002, cette institution est techniquement apte mais n'est pas acceptée et n'a que peu d'influence au sein du gouvernement, voire au sein de son propre ministère, et ne peut accomplir sa tâche. N'ayant pas reçu de budget de fonctionnement depuis deux ans, l'INDEFOR n'a pas pu réaliser les plans d'aménagement existants, n'est pas présent dans le paysage sur le plan de la gestion et n'a pas pu prendre de contacts avec les populations locales. Au Gabon, un organe interministériel, le CNPN, a été créé en 2002 en vue de la gestion des parcs nationaux. Le

ministère des Eaux et Forêts est responsable de la gestion des concessions. Le CNPN devrait recevoir son premier budget gouvernemental en 2005. Le CNPN et la SEEG, la société d'exploitation hydroélectrique active dans le paysage, sont en voie de signer un accord de collaboration comprenant la mise en place de quartiers généraux pour le parc national.

Institutionnalisation du suivi des ressources naturelles

Comme la gestion, le suivi des ressources naturelles est à ses débuts et il n'existe pas de suivis ni de recherches à l'échelle du paysage. Au Gabon, des études de base dans les domaines botanique, zoologique et socio-économique ont commencé fin 2004. Elles impliquent des institutions nationales et internationales. Cinq parcelles d'un hectare ont été choisies pour le suivi à long terme de la dynamique forestière. En Guinée équatoriale, le développement des capacités est en cours grâce à une collaboration prometteuse entre l'INDEFOR, l'IUBioma, l'université d'Acalá, le Missouri Botanical Gardens, l'Imperial College et le Conservation International. L'IUBioma et l'INDEFOR développent un plan national de recherche et de suivi qui englobera le paysage.



Le Paysage de Gamba-Mayumba-Conkouati

Gestion durable des ressources naturelles

Les infrastructures des quatre parcs nationaux ont été mises en place, y compris de nouveaux quartiers généraux pour le parc national de Mayumba, deux postes de surveillance supplémentaires pour le parc national de Moukalaba-Doudou, ainsi qu'un poste de surveillance et une extension des quartiers généraux au parc national Conkouati-Douli. Au Gabon, des mécanismes nouveaux de collaboration pour le développement de l'écotourisme ont démarré dans le parc national de Loango. Une proposition de plan d'aménagement pour le parc national de Loango est en voie de révision et un plan de zonage et d'utilisation des terres a été soumis au gouvernement pour le complexe d'aires protégées de Gamba qui couvre 20% du paysage. Fin 2004, un comité technique de suivi pour le complexe de Gamba a été adopté par le gouvernement. Au Congo, un nouveau plan d'aménagement est en voie d'élaboration pour le parc national de Conkouati-Douli. Il propose une simplification du zonage afin de créer un parc national continu entouré d'une réserve communautaire dotée de règles bien établies en matière d'accès et d'usage. Le spectaculaire parc marin de Mayumba qui protège l'habitat des baleines, tortues et dauphins est menacé par la pêche commerciale illicite.

Ressources naturelles et gouvernance

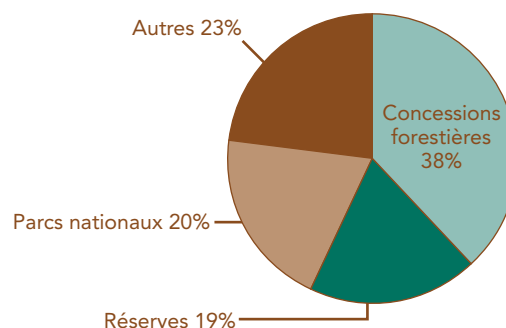
Sur terre, la collaboration avec l'industrie pétrolière se focalise sur la gestion de la chasse et sur les bonnes pratiques environnementales. En mer, elle s'attaque à la prévention des marées noires et à la réduction de l'impact des études sismiques sur les baleines. À Gamba, 61 écogardes et écoguides ont été formés dont 20 ont été affectés aux trois des quatre parcs nationaux. L'abattage illicite a été supprimé dans tous les parcs nationaux du côté gabonais du Paysage. Les 43 patrouilles dans le complexe de Gamba, effectuées dans les 10 derniers mois, ont permis de confisquer 65 fusils, 92 pièces de gibier et 496 câbles, y compris 30 câbles à éléphants. La chasse illégale dans les endroits vitaux a été réduite. Neuf articles ont été publiés dans le journal national « l'Union ». Un programme a été transmis sur la chaîne nationale de télévision et 32 sur les radios nationales et internationales. Durant une réunion à haut niveau en octobre 2003, les ministres d'État en charge de l'économie forestière et de l'environnement au Congo ont publiquement insisté sur l'appui de l'État au parc national de Conkouati-Douli et sur l'intention de mettre fin au commerce de viande de chasse en provenance du parc. Un comité d'intervenants de divers horizons a examiné l'application des conclusions de cette réunion en consultation avec



les populations locales. Début 2004, le gouvernement du Congo et WCS ont signé un accord prévoyant une extension marine du parc national en complément au parc national marin de Mayumba au Gabon.

Institutionnalisation du suivi des ressources naturelles

Un SIG et un centre de gestion de données installés à Gamba forment le noyau du suivi du Paysage. Une évaluation des menaces au niveau du Paysage a été initiée. Des recherches écologiques et programmes de suivi sont en cours pour les éléphants, les grands singes, les crocodiles, les baleines et les tortues marines. Les listes d'espèces pour les oiseaux, les mammifères, les reptiles, les amphibiens et la flore dans le complexe de Gamba sont en voie de mise à jour. En octobre 2004, une première estimation de l'abondance des espèces clé et de la distribution et de l'impact des humains a été réalisée dans Conkouati-Douli. Des programmes systématiques pour le suivi socio-économique et le suivi de l'application des lois ont également été mis en place. Les bases de données socio-économiques sont en voie de révision et un programme de recherche sur la perception des ressources naturelles par les communautés a été initié.



Le Paysage en quelques points

Superficie: 34 390 km²

Partenaires: APDN, ASF, Biotopic, CI, CNPN, CRAP, Cybertracker Monitoring Program, Herbarier national du Gabon, Ibonga, MINEF, MEFE, Protomac, PSVAP, SCD, Shell, SI, université de Wageningen, WCS, WWF

Parcs nationaux: 4, couvrant 6 700 km² de terres et 830 km² d'espaces marins, soit 20% du paysage

Biodiversité (nombre d'espèces)

Plantes: 2121
Mammifères: 89
Oiseaux: 380
Reptiles: 42
Amphibiens: 70

Espèces menacées:

Animaux

- Éléphant de forêt
- Gorille de l'ouest
- Chimpanzé
- Lamantin
- Crocodile du Nil et faux-gavial
- Tortue luth et la tortue Pelusius marani

Plantes

- Hyphaene guineensis
- Didelotia pauli-sitai
- Combretum ivanii
- Xanthocercis rabiensis

Principales menaces sur le paysage

Directes

- Chasse illicite
- Exploitation du bois non durable
- Pêche illicite sur la côte et en mer
- Exploitation pétrolière
- Exploitation minière de l'or
- Expansion de l'agriculture

Indirectes

- Manque de systèmes de gestion clairs pour les aires protégées
- Faible capacité
- Manque de ressources alternatives de protéines et de revenus pour les populations locales
- Absence de gestion de la faune dans la politique nationale forestière
- Absence de structure légale pour l'institution en charge de la gestion des parcs nationaux au Gabon.
- Plan de zonage non fonctionnel pour le parc national de Conkouati-Douli.

Interventions indispensables

- Évaluation des menaces
- Planification du zonage et de l'aménagement
- Gestion de la faune dans les aires protégées
- Suivi biologique et socio-économique
- Développement de mécanismes durables de financement
- Planification durable de l'utilisation des ressources au niveau communautaire
- Éducation environnementale et augmentation des capacités des ONG locales
- Promotion d'activités alternatives générant des revenus
- Développement de l'écotourisme

Le Paysage en quelques points

Superficie: 34 859 km²

Partenaires: CIRMF, CNPN, ECO-FAC, ELF, Union européenne, London Zoological Society, MINEF, Missouri Botanical Gardens, WCS

National Parks: 3, couvrant 6 730 km², 19% du Paysage

Biodiversité (nombre d'espèces)

- Plantes: > 1500
- Mammifères: > 84
- Oiseaux: > 400
- Reptiles: AD
- Amphibiens: AD

Espèces menacées

Animaux

- Éléphant de forêt
- Gorille de l'ouest
- Chimpanzé
- Singe à queue de soleil
- Mandrill

Plantes

AD

Menaces principales

Directes

- Chasse illicite
- Exploitation forestière industrielle non durable

Indirectes

- Absence de systèmes clairs de gestion des aires protégées
- Faible capacité
- Manque de sources alternatives de protéines et de revenus pour les populations locales
- Absence de gestion de la faune dans la politique forestière nationale
- Absence de structure légale de l'autorité gérant les parcs nationaux au Gabon

Interventions essentielles

- Évaluation des menaces
- Planification du zonage et de la gestion
- Développement et mise en place de systèmes de gestion de la faune dans les aires protégées
- Mise en place de systèmes efficaces de suivi et de SIG
- Éducation environnementale

Le Paysage forestier Lopé-du Chaillu-Louesse

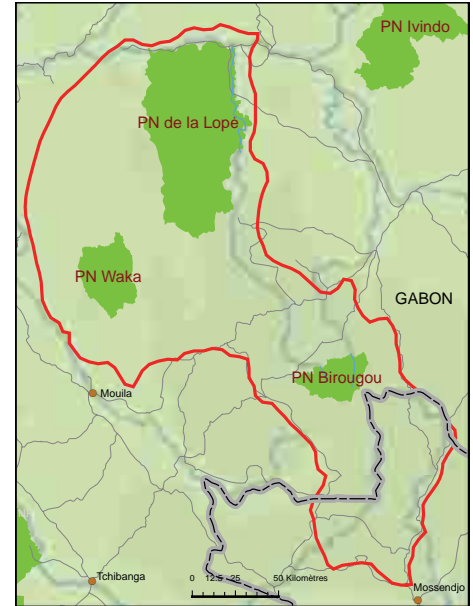
Le Paysage forestier de Lopé-du Chaillu-Louesse s'étend depuis le centre géographique du Gabon jusqu'à 50 km à l'intérieur du Congo. Il se compose d'anciennes savanes, vieilles d'au moins 40 000 ans, un refuge forestier très diversifié et le massif du Chaillu avec sa riche biodiversité comprenant de nombreuses espèces endémiques. Au nord, il comprend aussi de vastes forêts à marantacées qui abritent la plus haute biomasse animale jamais trouvée en forêt tropicale. Avant la création des parcs nationaux de Lopé, Waka et Birougou en août 2002, toute la zone était vouée à l'exploitation forestière. Actuellement, ces trois aires protégées sont d'importance capitale pour la conservation de la biodiversité, mais de nombreux villages, parfois grands, et des concessions forestières représentent un défi pour les gestionnaires des ressources naturelles. L'intégration de la population résiduelle de Pygmées babongo, des chasseurs cueilleurs qui ont vécu en équilibre avec les forêts pendant des milliers d'années, est une haute priorité.

Gestion durable des ressources naturelles

Les parcs nationaux de la Lopé, de Waka et de Birougou doivent être gérés en tenant compte de la chasse de subsistance, de l'exploitation industrielle du bois et du développement du Gabon. Waka, Birougou et la partie sud de la Lopé ont été délimités. Des réunions de concertation ont eu lieu avec les exploitants forestiers touchant les aires protégées (NSG, Leroy, IFL, EGG, Bordamur et SBL). Des recommandations pour la rédaction d'un accord avec Bordamur ont été faites. Des plans pour la fermeture temporaire de pistes d'exploitation et l'implantation de barrières sur les pistes utilisées ont été proposés. Des négociations sont en cours avec NSG pour assurer une transition en douceur lorsque cette société cessera ses activités. Des études sur l'exploitation à impact réduit sont en cours chez SBL. Des études socio-économiques sur la chasse, de subsistance et commerciale, et sur l'utilisation de la forêt par les Pygmées babongo sont également en cours et orienteront la prise de décisions en matière de gestion des ressources naturelles.

Ressources naturelles et gouvernance

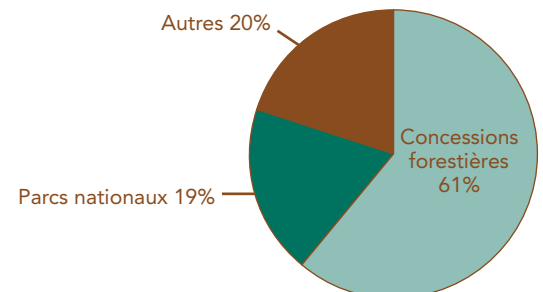
Le WCS a participé à des réunions régulières avec le CNPN et le ministère des Eaux et Forêts pour discuter de la gestion des aires protégées et des concessions forestières, y compris le processus de création de zones tampons et le contrôle de l'extraction des ressources. Aucun plan de gestion durable n'existe pour des zones situées en dehors des aires protégées et les concessions sont gérées dans la seule optique de l'extraction du bois. De même, à l'échelle locale, des plans pour l'exploitation de subsistance des terres doivent encore être développés. Toutes les ONG existantes, travaillant dans les trois parcs nationaux et leur périphérie, ont été contactées et des réunions ont eu lieu. Un article a été publié dans le journal « L'Union » à propos d'activités ayant eu lieu à la Lopé à l'occasion de la journée mondiale de l'environnement. Des émissions ont eu lieu à la radio nationale et la télévision. L'équipe en charge de l'éducation environnementale au parc national de la



Lopé a visité chaque village de la périphérie du parc. Elle se focalise sur le développement des pratiques durables de chasse de subsistance et de pêche. Un repérage préliminaire des villages, camps de chasse et routes dans et en périphérie des parcs nationaux Waka et Birougou a été fait.

Institutionnalisation du suivi des ressources naturelles

Des plans de travail pour des études socio-économiques et biologiques ont été rédigés pour Waka et Birougou. Du personnel a été recruté et formé. Un plan de suivi biologique pour Lopé a été finalisé ; les équipes ont été recrutées et formées ; la collecte de données a débuté. Les recherches et le suivi des buffles, éléphants, panthères, grands singes et mandrills ont été poursuivis. La construction du centre de formation au parc national de Lopé a été achevée, y compris des logements pour le personnel, des bureaux, d'une bibliothèque, d'un centre d'informatique et de deux dortoirs pour 32 étudiants en tout. Un directeur a été engagé pour le centre de formation. Des cours ont été développés et les premières sessions de formation pour des élèves de l'ENEF, des étudiants universitaires et de jeunes techniciens-biologistes gabonais ont eu lieu. Le programme MIKE de la CITES a tenu un atelier régional pour la gestion et l'analyse des données à l'attention d'agents des pays d'Afrique centrale ; les résultats ont été communiqués lors de la 13^e Conférence des parties de la CITES à Bangkok en Thaïlande.



Le Paysage Tri-National Dja-Minkébé-Odzala (TRIDOM)

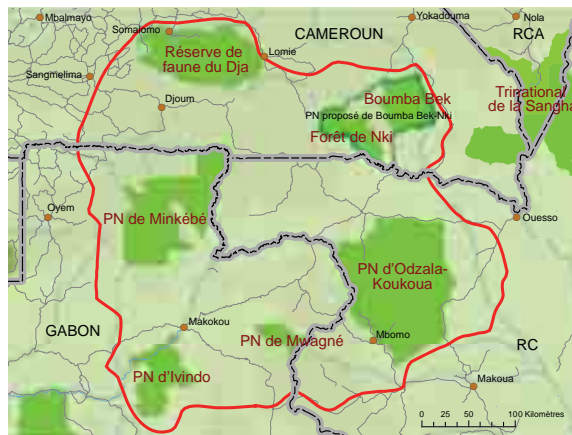
Le TRIDOM est un vaste Paysage de forêts pluri-nationales s'étendant sur le Cameroun, le Congo et le Gabon. Il est d'importance majeure pour la sauvegarde d'une faune intacte de grands vertébrés, particulièrement d'éléphants de forêt et de grands singes. Sa densité de population humaine est faible et de vastes espaces sauvages subsistent. Les principales menaces comprennent la chasse commerciale, l'exploitation industrielle du bois, les activités minières et le virus Ebola qui a réduit de façon dramatique les populations de grands singes et qui constitue également une menace majeure pour l'homme. Les aires protégées couvrent 25% du Paysage dont la majeure partie n'a encore jamais été exploitée. Les principaux défis à la gestion de cet espace comprennent la réduction du braconnage des éléphants, la gestion de la faune dans les concessions forestières, la durabilité de la chasse villageoise de subsistance, la protection des écosystèmes aquatiques et le développement de mécanismes durables de financement pour les organes émergents de conservation.

Gestion durable des ressources naturelles

Les gouvernements et les partenaires actifs dans le Paysage travaillent étroitement ensemble pour trouver une solution au braconnage des éléphants et à la chasse commerciale illicite dans les concessions forestières. Plus de la moitié du paysage a été allouée à l'exploitation forestière et il est important que ces zones restent des écosystèmes variés et viables. Certaines sociétés, comme Rougier au Gabon, Pallisco au Cameroun et IFO-Danzer au Congo, préparent des plans d'aménagement prévoyant des zones de conservation et un appui à la gestion de la faune. La stratégie de conservation dans le Paysage se focalise sur le renforcement des capacités de surveillance dans les aires protégées et les concessions préparant un zonage, ainsi que sur l'amélioration de la gestion communautaire des ressources naturelles. Celle-ci comprend notamment la chasse villageoise au Cameroun, l'orpaillage artisanal à Minkébé, l'acceptation et la mise en œuvre d'une réglementation de la chasse dans les concessions au Cameroun, au Gabon et au Congo, ainsi que l'atténuation des conflits homme-éléphant. Dans le parc national d'Ivindo, l'écotourisme est en voie de développement. Des infrastructures pour la gestion de la conservation existent à Somalomo, Lomié, Djoum et Yokadouma au Cameroun, Ouesso et Mbomo au Congo, Oyem, Makokou et Ivindo au Gabon. Elles servent de bases et de supports logistiques pour l'ensemble du paysage.

Ressources naturelles et gouvernance

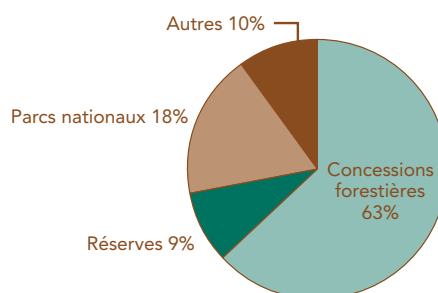
Lors de la dernière réunion de la COMIFAC, un accord TRIDOM a été finalisé au sujet de la coopération transfrontalière entre le Congo, le Gabon et le Cameroun. La gestion TRIDOM des ressources naturelles est en voie de se concrétiser. Elle est basée sur des exemples innovateurs qui sont en voie de réplique dans le paysage : le travail du WCS avec la



société CIB est répliqué chez IFO-Danzer ; l'expérience du WWF chez Bordamur sert d'exemple dans la plupart des autres concessions de moyenne importance au Gabon ; les accords sur l'orpaillage à Minkébé peuvent inspirer des accords similaires au Congo ou ailleurs au Gabon. Les gouvernements, le WWF, le WCS et l'ECOFAC ont activement participé à la préparation de la proposition TRIDOM PNUD/FEM qui va centrer des moyens sur la gestion durable et la conservation dans les zones du TRIDOM situées en dehors des aires protégées. Le gouvernement du Congo a exprimé son intention de créer avec l'appui du WCS un organisme parastatal pour la conservation. Cependant, plus de travail devra être accompli sur le plan stratégique dans le domaine de la gestion de la chasse dans les concessions. Il devra trouver des moyens innovateurs pour assurer le coût de la surveillance.

Institutionnalisation du suivi des ressources naturelles

Le suivi dans le TRIDOM vise principalement la distribution et l'abondance des grands mammifères, ainsi que le suivi socio-économique, notamment l'utilisation de la faune et les conflits homme-faune. L'étude des grands mammifères est achevée dans Minkébé, Ivindo, Mwagné, Boumba Bek et Dja ; elle se poursuit dans Odzala-Koukoua. Des éléphants de forêt ont été dotés d'émetteurs et suivis par satellite à Odzala, Ivindo et Nki. Un suivi de la santé de la faune focalisé sur le virus Ebola a été initié au Congo et au Gabon. Des études socio-économiques ont été lancées afin d'évaluer les terroirs traditionnels, les conflits avec les limites des parcs nationaux et les usages en matière d'utilisation des ressources naturelles. Les capacités en SIG sont bien développées et l'utilisation du « Cybertracker » permet d'accélérer la collecte, la gestion et l'analyse des données.



Le Paysage en quelques points

Superficie: 141 000 km²

Partenaires: MINEF-Cameroun, MEF-Gabon, MEF-Congo, CNPN-Gabon, WWF, WCS, CIFOR, JGI, GEF/JUNPD, UE, ECOFAC, UNF/UNESCO, FIGET, IRET

Aires protégées: 4 couvrant 25 300 km² ou 18% du paysage

Biodiversité :

Plantes: élevée (AD)

Mammifères: 191

Oiseaux: 520

Espèces menacées

Animaux

- Éléphant de forêt
- Gorille de l'ouest
- Chimpanzé
- Hippopotame
- Loutre du Congo
- Crocodile faux-gavial
- Tortue à carapace molle
- Crocodile du Nil
- Lion

Plantes

- *Baillonnella toxisperma* (en dehors des aires protégées)

Menaces principales

Directes

- Exploitation forestière industrielle
- Chasse commerciale
- Chasse à l'éléphant pour l'ivoire et la viande
- Pêche non durable
- Chasse de subsistance non durable
- Mortalité des grands singes due au virus de type Ebola
- Exploitation minière du fer

Indirectes

- Faible capacité des agents gouvernementaux
- Absence d'un plan de zonage des forêts
- Faiblesse de la politique de gestion de la faune
- Appui insuffisant à la lutte anti-braconnage

Interventions essentielles

- Lutte anti-braconnage au niveau des concessions, des aires protégées et des cours d'eau d'accès
- Planification de la gestion de la faune dans les concessions
- Développement participatif de nouvelles réglementations sur la faune
- Développement de l'écotourisme
- Développement de moyens durables de financement

Le Paysage en quelques points

Superficie: 36 236 km²

Partenaires: MEFE, MINEF, MEFC-PET, WWF, WCS, GTZ, CIB, SBB, Decolvenaere, SEFAC

Parcs nationaux: 3, couvrant 7600 km² (21% du paysage) dans trois pays.

Biodiversité (nombre d'espèces)

Plantes: 1071

Mammifères: 58

Oiseaux: 302

Espèces menacées

Animaux

- Éléphant de forêt
- Gorille de l'ouest
- Chimpanzé
- Hippopotame
- Loutre à cou tacheté
- Crocodile nain

Plantes

- *Autranella congolensis*
- *Pericopsis alata*
- *Diospyros crassiflora*
- *Swartzia fistuloides*
- *Kaya* spp.
- *Entandrophragma* spp.

Principales menaces

Directes

- Chasse commerciale
- Chasse villageoise non durable
- Exploitation forestière industrielle
- Exploitation du diamant

Indirectes

- Manque d'information
- Faibles capacités
- Manque de sources alternatives de protéines et de revenus pour les populations locales
- Absence de gestion de la faune dans les politiques forestières nationales
- Troubles et guerre civile

Interventions essentielles

- Évaluation des menaces
- Planification de l'utilisation communautaire de ressources
- Développement et mise en place d'une gestion durable de la faune dans les concessions
- Amélioration de la gestion des aires protégées
- Création de systèmes durables de financement
- Mise en place d'un suivi efficace

Le Paysage Tri-National des forêts de la Sangha (TNS)

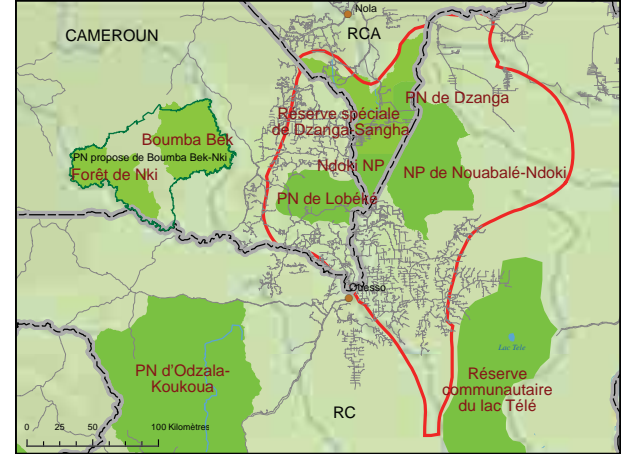
La principale valeur du Paysage TNS pour la conservation réside dans ses vastes étendues de forêts intactes, son abondance de grande faune charismatique et sa faible densité de populations humaines (0,7/km²). La forêt couvre 96% du Paysage. La conservation a débuté en 1984. Auparavant, la région avait été vouée à la production de bois. Quatre parcs nationaux couvrent maintenant 21% du Paysage. Ceci représente un grand succès, car le TNS est maintenant un des massifs les plus importants pour la conservation en Afrique centrale. L'exploitation industrielle du bois constitue la principale activité dans la région avec 17 concessions couvrant 71% du Paysage. Trois sociétés se sont engagées dans l'application des meilleures pratiques en matière d'exploitation ; deux parmi celles-ci (CIB au Congo et Decolvenaere au Cameroun) ont opté pour la certification FSC. L'accord international sur le TNS doit encore être ratifié, mais des programmes de collaboration sont déjà en cours sur le terrain.

Gestion durable des ressources naturelles

À l'intérieur du TNS, une collaboration effective a été développée entre les gouvernements, les ONG et les principaux acteurs, notamment les populations locales pour l'utilisation des ressources, les sociétés forestières pour l'exploitation durable et les opérateurs touristiques au Cameroun pour la gestion de leurs concessions. Des accords ont été signés avec des sociétés forestières du Congo et du Cameroun pour la gestion de la faune. Le plan d'aménagement du parc national de Nouabalé-Ndoki est mis en application. Des programmes souples de gestion de la faune ont été mis en place dans trois concessions forestières et de propositions tangibles pour la création de zones de protection sont discutées. Le développement de l'écotourisme continue avec la mise en place de programmes binationaux sur le Congo et la RCA. Parmi les priorités, figure la validation du plan d'aménagement du parc national de Lobéké et l'établissement de zones communautaires, l'adoption d'un plan d'aménagement pour Dzanga-Sangha et la création d'un fonds TNS afin d'aider le financement durable.

Ressources naturelles et gouvernance

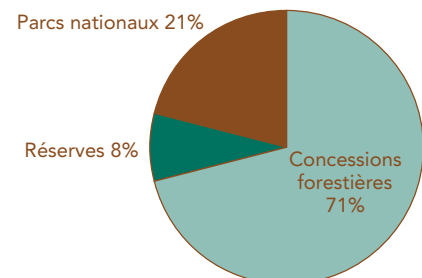
La coordination technique et administrative du TNS est assurée par des réunions locales et régionales régulières. Des patrouilles de surveillance nationales et binationales composées d'écogardes et d'agents d'État sont déployées dans tous les secteurs du Paysage. Les activités illégales ont été beaucoup réduites au Congo et en RCA. Au Congo, le gouvernement a annoncé la création, avec l'appui du WCS, d'un organisme parastatal en charge de la conservation. Dans tout le paysage, les communautés locales et les ONG locales ont été intégrées dans la gestion des ressources naturelles. Au Congo et au Cameroun, des zones communautaires de chasse ont été créées. En RCA, les communautés locales bénéficient directement de l'éco-



tourisme. L'accord TNS, ratifié par le Congo, offre un cadre institutionnel pour la coordination des activités transfrontalières. Parmi les priorités, figurent la ratification de l'accord par le Cameroun et la RCA, la promotion des politiques nationales appuyant la participation des communautés locales et le partage de bénéfices, ainsi que le renforcement de l'application des lois, en particulier en matière de chasse illicite pour l'ivoire et la viande de brousse.

Institutionnalisation du suivi des ressources naturelles

Une vision commune sur le suivi à long terme, partagée dans tout le TNS, permet une meilleure compréhension du dynamisme des écosystèmes et assiste les gestionnaires des parcs nationaux dans la prise de décisions. Elle est basée sur le suivi des grands mammifères, de l'impact de l'exploitation forestière et de la chasse, de l'application des lois et de paramètres socio-économiques. La méthodologie établie pour le suivi de l'abattage illégal d'éléphants (MIKE-CITES) est appliquée dans tout le paysage. Des méthodes communes assurent le suivi des grands mammifères dans les clairières et les déplacements des éléphants à l'aide de télémétrie GPS. Des recensements réguliers sont effectués dans la majeure partie du Paysage. Ils comprennent des comptages complets dans les agglomérations et camps d'exploitation forestière. Des SIF sont opérationnels à Lobéké et Nouabalé-Ndoki. Des réunions et des sessions de formation pour les biologistes des trois projets permettent de partager les idées et de progresser dans la standardisation. Les étapes suivantes comprennent l'achèvement des études de la faune et la mise en place d'un SIF, des inventaires de faune et l'organisation d'études de la faune et des impacts humains à travers le paysage.



Le Paysage Leconi-Batéké-Léfini

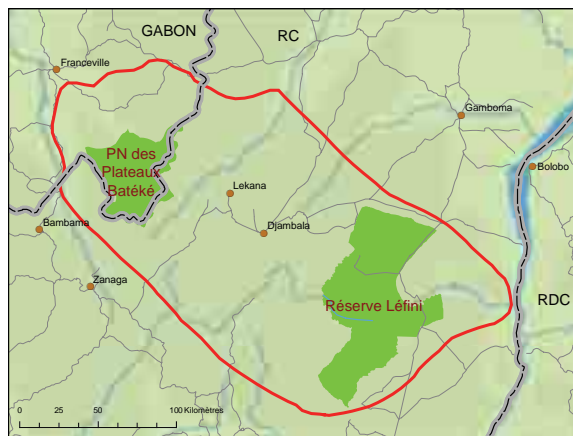
Ce Paysage est dominé par d'anciennes dunes du système géologique du Kalahari. Il est couvert de vastes étendues herbeuses entrecoupées de savanes arborescentes ou boisées et de galeries forestières denses qui occupent les fonds de vallée. Malgré la faible productivité des sols pauvres qui supportent une faible biomasse globale, la diversité des habitats est grande et le Paysage comprend l'un des plus importants écosystèmes de savane quasi intacts existant encore en Afrique centrale. La faible densité de populations humaines et l'absence de pastoralisme ont fait que cet écosystème fragile n'a pas été dégradé par le surpâturage. Jusqu'il n'y a pas très longtemps, il abritait une population de lycas et, peut-être, abrite-t-il encore des lions. La diversité de l'avifaune est remarquable. Le plateau Batéké est une importante source d'eau pour les populations humaines croissantes du Congo et du Gabon. Enfin, c'est un Paysage d'une grande beauté.

Gestion durable des ressources

La gestion de ce Paysage va se focaliser sur une approche incluant la création de parcs nationaux et de zones tampons. Une structure durable pour la conservation à long terme sera développée à travers l'intégration du secteur public, du secteur privé et des communautés locales. Durant l'année écoulée, des études écologiques et socio-économiques ont été effectuées sur 5 300 km² au Congo en vue de la création de la nouvelle aire protégée de Bambana-Lekana-Zanaga. Une étude des lions est prévue pour début 2005. La réserve de la Léfini de 6 300 km², créée en 1961, sera évaluée en 2005 en vue d'une éventuelle révision de ses limites et la création du parc national de la Léfini. Du côté gabonais, le parc national des plateaux Batéké a été créé en 2002 et sa gestion a été vraiment mise en place en 2004. Elle comprend une étroite collaboration avec le PPG qui gère des sanctuaires de gorilles au Congo et au Gabon. Le braconnage transfrontalier est un problème et des démarches ont été entreprises pour travailler avec les autorités de part et d'autre de la frontière pour tenter d'arrêter cette pratique.

Ressources naturelles et gouvernance

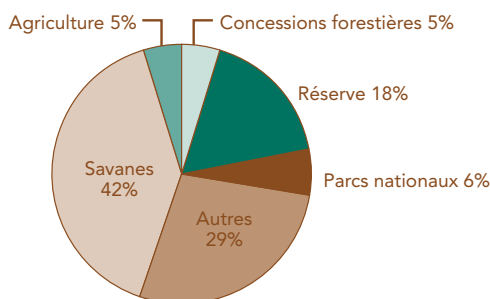
La coordination technique et administrative des activités a débuté à l'échelle du Paysage par une réunion des partenaires gabonais et congolais à Brazzaville en 2004. Une réunion de suivi technique, programmée pour février 2005, va se focaliser sur le développement de stratégies visant le braconnage transfrontalier. Au Congo, des travaux socio-économiques et des réunions avec les administrations locales ont permis la communication et le partage d'informations entre les acteurs du Paysage. Au parc national des plateaux Batéké, des infrastructures rustiques ont été construites. Elles comprennent des quartiers généraux et des plateformes pour tentes afin de tester le potentiel touristique. Trois écovigilants ont été affectés à la surveillance. À Libreville, WCS-Gabon continue de participer activement aux réunions du CNPN et à assister le conservateur. Des missions anti-braconnage



ont permis l'arrestation au Gabon de braconniers congolais, mais relâchés par la suite, et la saisie d'ivoire et d'armes. Une proposition pour la gestion du tourisme a été soumise aux acteurs. Des discussions ont lieu avec l'IGAD pour une collaboration éventuelle dans le développement de petits projets de développement rural dans les villages en périphérie du parc national. Des équipes d'éducation environnementale sont actives dans les villages du Congo et du Gabon et des réunions régulières ont eu lieu avec les autorités locales et régionales au sujet de la stratégie et de la gestion journalière.

Institutionnalisation du suivi des ressources

Des études biologiques et socio-économiques ainsi que la cartographie des activités humaines illégales ont été entreprises dans le PNPB au Gabon et dans la zone Bambana-Zanaga-Lekana au Congo. Au Congo, une collaboration a été établie pour le développement de méthodes de suivi avec le CNIAF. Au Gabon, le projet en charge du Paysage a collaboré avec le PPG-Gabon pour le suivi écologique dans le PNPB et la communication avec les communautés locales. De même au Congo, le PPG-Congo est un partenaire important dans le développement du suivi dans la partie sud de la réserve de la Léfini et dans le sanctuaire des gorilles de Lesio-Louna de la réserve de la Léfini. Le WCS offre des conseils techniques au MEFE et au PPG-Congo en vue du développement de stratégies de gestion incluant le suivi écologique et socio-économique, l'écotourisme et l'application des lois sur le terrain. Le *Global Carnivore Program* du WCS va assister dans la planification, la formation et l'exécution d'une étude des lions dans la région, qui pourrait abriter la dernière population de lions de la zone forestière d'Afrique centrale.



Le Paysage en quelques points

Superficie: 35.138 km²

Partenaires: CNPN, IGAD, INC, MINEF, Missouri Botanical Gardens, PPG-Gabon, WCS, MINEF-Congo, PPG-Congo

Parcs nationaux: 1, (2 050 km² ou 6% du Paysage); 1 proposé (5 300 km²)

Biodiversité (nombre d'espèces)

- Plantes: AD
- Mammifères: AD
- Oiseaux: AD
- Reptiles: AD
- Amphibiens: AD

Espèces menacées

Animaux

- Éléphant de forêt
- Gorille de l'ouest
- Chimpanzé
- Lion
- Céphalophe de Grimm

Plantes

AD

Menaces principales

Directes

- Chasse illicite et feux de brousse
- Agriculture non durable

Indirectes

- Absence de systèmes clairs de gestion des aires protégées
- Faibles capacités
- Manque de sources alternatives de protéines et de revenus pour les populations locales
- Absence d'une politique de gestion de la faune dans la loi forestière au Gabon
- Absence d'une structure légale pour la gestion des parcs nationaux au Gabon

Interventions prioritaires

- Études de base pour le zonage et la planification de la gestion
- Évaluation des menaces
- Établir une politique de gestion de la faune
- Développement de mécanismes durables de financement
- Création de systèmes de suivi et de bases de données géoréférencées
- Planification de l'utilisation durable des ressources à l'échelle des communautés
- Éducation environnementale et augmentation des capacités des ONG locales
- Promotion d'activités alternatives générant des revenus
- Planification de l'écotourisme

Le Paysage en quelques points

Superficie: 126 440 km²

Partenaires: WCS, WWF, BCI, IRM, CREF

Parcs nationaux: 0; 1 réserve communautaire

Biodiversité (nombre d'espèces)

Plantes: > 1100

Mammifères: > 60

Oiseaux: > 300

Espèces menacées

Animaux

- Gorille de l'ouest
- Bonobo
- Éléphant de forêt
- Hippopotame
- Cercopithèque ascagne
- Colobe rouge
- Crocodile faux-gavial

Plantes

AD

Principales menaces

Directes

- Chasse
- Sur-pêche

Indirectes

- Faible gouvernance des ressources naturelles
- Complicité militaire dans la chasse et la pêche illicite
- Manque de sources alternatives des protéines et de revenus pour les populations locales
- Manque d'information
- Absence d'une politique de gestion de la faune dans la loi forestière
- Troubles et guerre civile

Interventions prioritaires

- Évaluation des menaces
- Études biologiques et écologiques
- Gestion communautaire de la faune
- Collaboration avec l'armée afin de réduire la chasse illicite et améliorer la sécurité
- Application des lois
- Habituation de bonobos
- Planification de l'exploitation communautaire durable
- Développement de moyens de subsistance alternatifs
- Création d'un suivi effectif

Le Paysage de forêts marécageuses des lacs Télé et Tumba

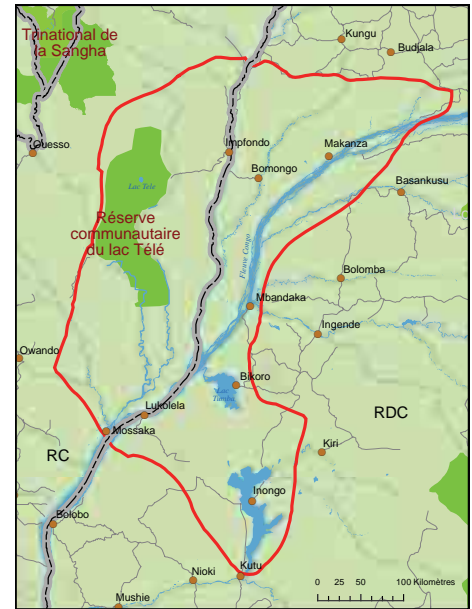
S'étendant de part et d'autre du fleuve Congo, le Paysage de forêts marécageuses des lacs Télé et Tumba abrite les plus vastes forêts marécageuses et inondables d'Afrique. La diversité et le taux d'endémisme des poissons sont très importants mais encore peu étudiés. Le fleuve Congo forme une barrière biogéographique séparant la distribution de deux grands singes et d'une foule d'autres espèces. Au Congo, la zone du lac Télé abrite la plus forte densité de gorilles de plaine occidentaux jamais trouvée ; en RDC, la zone du lac Tumba est importante pour la conservation du bonobo, le plus proche parent de l'espèce humaine. La principale menace qui pèse sur ce Paysage est le prélèvement incontrôlé de ressources au travers de la chasse et de la pêche.

Gestion durable des ressources

Au nord-ouest, ce Paysage touche le Paysage trinational de la Sangha. Il contient une réserve, la réserve communautaire du lac Télé, située au Congo. Des études écologiques, la cartographie participative des terroirs traditionnels et une évaluation socio-économique des besoins et de l'utilisation des ressources sont en cours en vue d'orienter la planification des plans d'utilisation des terres et de la gestion de la faune. L'implication des communautés dans le processus de planification et de gestion durable des ressources est hautement prioritaire. Une activité majeure dans le Paysage consiste à créer des moyens alternatifs de subsistance pour les communautés locales. L'éducation et la sensibilisation des populations ont augmenté le taux d'adhésion des communautés locales aux lois existantes relatives à la faune et à l'environnement.

Ressources naturelles et gouvernance

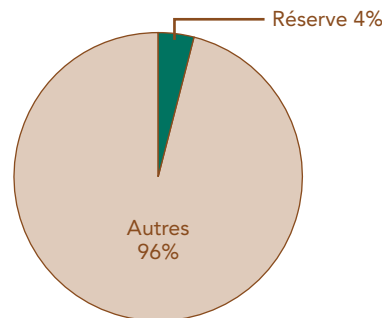
La gouvernance des ressources naturelles est plus avancée dans la partie nord du Paysage. Au Congo, le lac Télé intéresse la conservation depuis des années et il était déjà une réserve communautaire reconnue quand fut créé le Paysage. Des écogardes formés travaillent avec les agents du MEFE et de la



société CIB afin de contrôler la chasse et le commerce de viande de brousse le long des principales voies d'accès. La direction du projet a aussi pris des contacts avec les autorités militaires et politiques afin d'améliorer la sécurité et la conservation de la faune en réduisant le nombre d'armes automatiques entrant dans la réserve. Dans le sud, en RDC, la gestion des ressources naturelles est faiblement développée surtout du fait qu'elle est nouvelle dans la région, mais dans la région du lac Tumba la situation commence à s'améliorer grâce à la création d'assemblées locales et de structures participatives de gestion.

Institutionnalisation du suivi des ressources naturelles

Un programme de suivi des forêts, centré sur les bonobos et autres grands mammifères, est mis en place dans le secteur du lac Tumba où le personnel local du CREF a reçu une formation en méthodes de suivi écologique. Un suivi des grands mammifères, effectué dans la réserve du lac Télé en 2004, a montré que les populations d'éléphants et de grands singes sont stables. La formation a été une composante importante de cette activité. Le suivi des oiseaux aquatiques est parvenu dans sa huitième année et a montré que le lac Télé est d'importance internationale pour trois espèces. Le poisson représente 90% dans la consommation de protéines des populations locales. Aussi, la compréhension de la dynamique des pêcheries est essentielle pour parvenir à une gestion durable des stocks de poissons, ce qui devrait également réduire la pression sur le reste de la faune. Le suivi des populations de poissons doit commencer à travers tout le Paysage en 2005.



Le Paysage Salonga-Lukenie-Sankuru

Le centre du Paysage Salonga-Lukenie-Sankuru est le parc national de la Salonga (PNS), créé en 1970 et classé parmi les sites du Patrimoine mondial en 1984. Il est connu comme étant la seule aire protégée de la RDC abritant le bonobo *Pan paniscus*, un primate endémique du pays, et il est le deuxième plus grand parc national au monde. Il est couvert principalement de forêts marécageuses, de forêts ripicoles et de forêts de terres ferme avec quelques étendues de savane dans le sud. Malgré l'accessibilité difficile (uniquement par la rivière ou par les airs), des études récentes effectuées sous les auspices du programme MIKE ont montré que la faune est sévèrement menacée par une forte pression de chasse, la conséquence de nombreuses années de chasse commerciale non contrôlée et d'une capacité de gestion insuffisante. D'autres formes d'exploitation des ressources dans le Paysage comprennent l'exploitation forestière, l'exploitation minière, la pêche et l'agriculture de subsistance.

Gestion durable des ressources

En guise de premier pas dans le développement de plans d'utilisation des terres, des études socio-économiques sont effectuées dans les villages bordant le parc national. Ces études seront étendues géographiquement et intégrées avec plus d'approches participatives pour l'évaluation des utilisations actuelles des terres, pour résoudre des conflits au sujet des limites du parc et pour finaliser une évaluation des menaces et des opportunités de conservation. Des plans pour des études de bases concernant la pêche pratiquée par les populations locales sont en voie de finalisation. Les capacités de gestion sont faibles dans le Paysage et l'ICCN a un grand besoin de formation technique, de restructuration, de planification stratégique des activités et d'une amélioration des infrastructures, du transport et des systèmes de communication. Un conseiller pour le parc assurera une approche coordonnée de la formation et de la planification des forces anti-braconnage et de surveillance. Une carte de base est en voie de finalisation pour le parc national et la carte à l'échelle de tout le paysage sera achevée en 2005.

Ressources naturelles et gouvernance

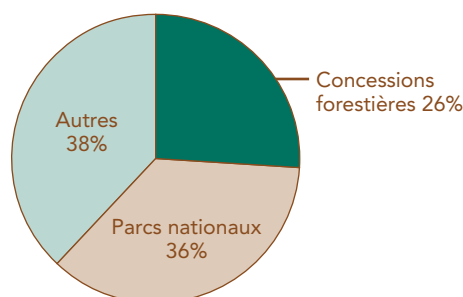
Six postes de gestion de l'ICCN, répartis à travers le Paysage, sont responsables de la gestion du parc. Ces postes fonctionnent cependant mal à cause de l'insuffisance budgétaire, du faible degré de formation, de la mauvaise gestion du personnel et des mauvaises infrastructures. Depuis la création du parc, les populations locales ont été exclues de sa gestion. Cette exclusion, combinée aux faibles capacités de l'ICCN, à la guerre civile et aux structures gouvernementales centralisées mais inefficaces, a contribué à l'utilisation anarchique des ressources naturelles du Paysage. Un premier pas pour le développement des capacités de gestion et de prise de décisions consistera à créer une structure de type CoCoSi pour la gestion du parc,



comprenant l'ICCN et des organisations partenaires. La participation de représentants des communautés et du secteur privé (minier et forestier) sera encouragée dans le CoCoSi. La possibilité de créer des comités de gestion communautaire des ressources naturelles, idéalement basés sur les structures civiles existantes, sera discutée avec les communautés locales. Les mandats pour la négociation avec les communautés seront clarifiés avec l'ICCN. Parallèlement, des initiatives émanant du secteur des ressources naturelles, telles que la création de forêts communautaires, encourageront la participation des communautés locales au niveau du Paysage.

Institutionnalisation du suivi des ressources naturelles

Les études MIKE effectuées récemment ont fourni d'importantes informations de base et mis en place des capacités qui permettront de mettre en œuvre le futur suivi de la faune du parc, en particulier des éléphants de forêt, des utilisations par l'homme et des activités illégales observées dans le parc national. Plusieurs institutions de la recherche étudient l'écologie, la distribution et le comportement du bonobo. Une base de données SIG nationale pour les sites du Patrimoine mondial existe déjà et a produit une carte préliminaire du parc et de sa zone tampon. Cette base de données sera accompagnée directement du développement de capacités similaires au niveau du terrain. Une activité essentielle consistera dans le développement des moyens pour évaluer et suivre l'exploitation, le transport et le commerce de la viande de brousse, peut-être au travers d'une collaboration avec les Paysages voisins du lac Tumba et de Maringa-Lopori-Wamba.



Le Paysage en quelques points

Superficie: 102 847 km²
Partenaires: ICCN, WWF, WCS, ZSM, MPI, LWRF, UMD
Parcs nationaux: 1 (2 secteurs) couvrant environ 36 560 km² (36% du Paysage)
Biodiversité (nombre d'espèces)
Mammifères: 53 (estimation)
Oiseaux: > 101
Plantes: AD

Espèces menacées

Animaux

- Éléphant de forêt
- Bonobo
- Paon congolais
- Bongo

Plantes

AD

Menaces principales

Directes

- Chasse commerciale
- Installation de populations et utilisation de ressources dans le parc
- Présence de braconniers lourdement armés et non application des lois à travers le pays

Indirectes

- Manque d'information
- Faible capacité
- Exclusion des communautés locales dans la prise de décisions et la gestion
- Absence de sources alternatives de protéines et de revenus pour les populations locales
- Troubles civils et guerre

Interventions essentielles

- Initier la planification de l'usage des terres au travers d'études socio-économiques et d'utilisation de ressources
- Renforcement des capacités de l'ICCN
- Inclusion des communautés locales dans la prise de décision et la gestion
- Création d'un système SIG local en liaison avec la base de données nationale
- Renforcement des structures de gestion du parc national
- Lobbying auprès des autorités provinciales et nationales pour l'arrêt du braconnage par des braconniers en uniforme

Le Paysage en quelques points

Superficie: 42 737 km²

Partenaires: AWF, CARE-RDC, CI, ICCN, WCBR, WCS, CIDA, BCI, GCF, UMD

Parcs nationaux: 0; (des aires protégées sont proposées)

Biodiversité (nombre d'espèces)

Plantes: AD

Mammifères: AD

Oiseaux: > 400

Espèces menacées

Animaux

- Bonobo
- Paon congolais
- Éléphant de forêt

Plantes

- Diospyros crassiflora

Principales menaces

Directes

- Commerce de viande de brousse
- Sur-pêche
- Exploitation forestière

Indirectes

- Troubles et guerre civile
- Faiblesse des capacités
- Manque de sources alternatives de protéines et de revenus pour les populations locales
- Faiblesse des politiques

Interventions essentielles

- Planification à l'échelle du Paysage
- Foresterie communautaire
- Appui institutionnel
- Appui des politiques
- Amélioration de la communication envers les décideurs
- Gestion basée sur des données

Le Paysage Maringa-Lopori-Wamba

Le Paysage Maringa-Lopori-Wamba s'étend sur 4,2 millions d'hectares de forêts tropicales et marécageuses occupant la province de l'Équateur en République démocratique du Congo. Cette région appartient aux districts de l'Équateur, de Mongala et de Tshuapa. L'importance écologique de ce Paysage est très grande non seulement parce qu'il est en grande partie recouvert par une forêt tropicale mais également parce qu'il abrite le bonobo, primate en danger d'extinction, ainsi que d'autres espèces endémiques du grand bassin de ce pays. De nombreuses autres espèces importantes y cohabitent comme l'éléphant de forêt, le colobe de Thollon et plus de dix espèces de primates rares, d'amphibiens et de reptiles. Le Paysage héberge également une avifaune très variée.

La valeur de ce Paysage en matière de biodiversité demeure très élevée malgré les effets néfastes de la conservation de la forêt, de l'agriculture itinérante, de l'exploitation forestière commerciale et illicite et du commerce de la viande de brousse. Ces effets résultent de la crise politique en cours, de l'occupation militaire pendant la guerre et de la paupérisation croissante des populations.

Gestion durable des ressources

La majeure partie du Paysage a été attribuée à des concessions forestières et agricoles. Dans un mouvement sans précédent, la planification et la mise en œuvre de la conservation a été initiée à l'échelle du Paysage avec une large participation d'intervenants. Des études biologiques et socio-économiques approfondies ont été effectuées en octobre 2004 en collaboration avec un grand nombre d'ONG locales et internationales. Les données tirées de cet inventaire biophysique, socio-économique et de l'état des infrastructures seront utilisées pour parvenir à un premier plan d'aménagement du Paysage incluant un zonage de l'utilisation des terres en vue de débiter la mise en place de forêts communautaires, d'entreprises, ainsi que d'agriculture et d'exploitation forestière durables.

Ressources naturelles et gouvernance

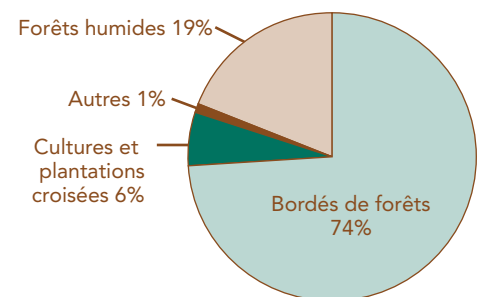
Un renforcement des capacités en vue de l'aménagement forestier est un aspect essentiel du programme de conservation à mettre en œuvre dans le Paysage. En collaboration avec le ministère de l'Environnement et le projet financé par la Banque mondiale pour le zonage des forêts, un cadre conceptuel pour le renforcement de la société civile en vue de l'amélioration de la gouvernance en matières forestières en RDC est en cours d'élaboration. Une évaluation préliminaire et des consultations avec les



intervenants ont été réalisées et un spécialiste de la société civile sera engagé. Des sites pilotes, choisis à travers le Paysage, offriront un modèle devant permettre d'étendre l'objet et l'échelle de la gestion des forêts ainsi que l'appui institutionnel. Étant entendu que le Paysage ne compte actuellement qu'une petite aire protégée (la réserve scientifique du Luo s'étendant sur 628 km²), le recours à la gestion communautaire des réserves de forêts représente l'une des opportunités exceptionnelles possibles pour mitiger les conséquences destructrices de l'utilisation incontrôlée et non durable des ressources forestières.

Institutionnalisation du suivi des ressources naturelles

Le système d'information du Paysage est en voie d'élaboration. Il comprendra le suivi communautaire basé sur des gardes, le suivi socio-économique, le renforcement de lois, le suivi des forêts et le suivi des changements par télédétection. Un expert en information a été engagé pour le Paysage et travaille avec les agences locales responsables du suivi et avec les partenaires du Paysage. Les résultats des études méso et macro socio-économiques et biologiques forment la base du réseau de suivi. Des programmes de formation approfondie ont été entrepris avec les acteurs locaux afin d'obtenir leur participation active dans le programme de suivi continu.



Le Paysage forestier de Maiko-Lutunguru Tayna-Kahuzi-Biega

Le Paysage de Maiko-Lutunguru Tayna-Kahuzi-Biega est situé dans l'extrême est de la RDC. Ce Paysage est montagneux, principalement couvert de forêts ombrophiles denses, pour la plupart intactes, et représente un des blocs forestiers les plus reculés du nord-est du bassin du Congo. Il abrite une faune unique d'espèces réputées, telles que l'okapi, le paon congolais et le chimpanzé. Il englobe quasiment toute l'aire de distribution du gorille de Grauer.

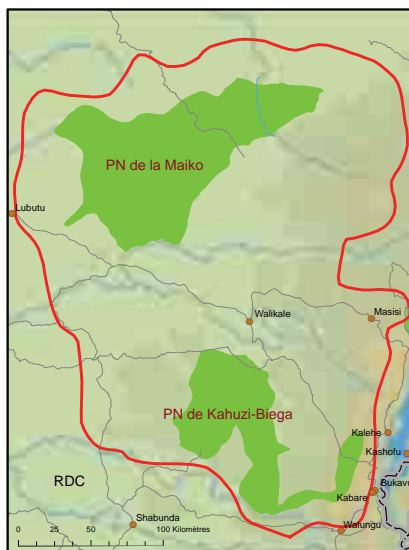
Une guerre civile qui dure depuis des années a fait beaucoup de dégâts à ce Paysage très divers sur le plan ethnique et très riche sur le plan biologique. Les troubles civils et l'immigration de populations venant des régions très peuplées situées plus à l'est (environ 300 habitants/km²) menacent directement la biodiversité à travers l'expansion de l'agriculture, l'exploitation minière artisanale et le commerce de viande de chasse. Avec la stabilisation et l'unification de cette région, de nouvelles menaces apparaissent sous forme d'exploitation commerciale du bois, développement des infrastructures et commerce croissant de produits issus de l'exploitation des ressources naturelles. Ces menaces sont aggravées par le manque d'opportunités de subsistance, la pauvreté générale et la faiblesse des capacités de gestion des ressources naturelles.

Gestion durable des ressources naturelles

L'objectif clef de la stratégie de gestion concerne le renforcement des capacités de gestion dans les parcs nationaux et la création de zones communautaires de conservation formant des corridors entre les parcs. À de vastes étendues de ce Paysage, aucun usage n'a été attribué formellement, ce qui laisse la possibilité de développer des plans d'aménagement incorporant à la fois le développement durable et la conservation. Les efforts consentis dans la première année du programme se sont concentrés sur le renforcement de capacité des services de l'ICCN et des organisations des communautés locales en vue de la gestion des zones de conservation. Les partenaires de CARPE ont équipé et formé des gardes, construit des postes de surveillance et formé du personnel local aux techniques de base de la conservation et du suivi. En collaboration avec des intervenants locaux, les partenaires ont conçu des plans provisoires de gestion pour les parcs nationaux et proposé des zones communautaires de conservation. Les étapes suivantes comprennent la continuation des suivis, le renforcement de la formation, l'identification et la démarcation de zones communautaires de conservation et la finalisation de plans d'aménagement et de gestion à travers tout le Paysage.

Ressources naturelles et gouvernance

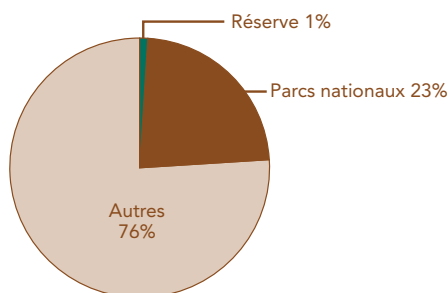
La conservation durable nécessite des populations locales qui comprennent les efforts de conservation et en bénéficient, des politiques qui appuient à la fois les objectifs de la conservation et du développement, ainsi que des institutions et du personnel qui possèdent la capacité de mettre en œuvre ces politiques. Les activités de la première année se sont focalisées sur l'analyse des politiques et lois existantes en matière de gestion et d'usage des ressources naturelles. En



même temps a été développé un centre local pour la formation en conservation (TCCB) afin de parvenir à un groupe de conservateurs dans la région. Dans l'année à venir, les partenaires de CARPE vont travailler avec les autorités locales et nationales pour clarifier et mettre en œuvre des lois qui permettront la création de réserves communautaires et des zones de gestion communautaire des ressources naturelles. Les partenaires vont renforcer les capacités des organisations communautaires à engager dans la conservation et élargir les efforts de planification afin d'impliquer les organisations de développement de manière plus effective.

L'institutionnalisation du suivi des ressources naturelles

Dans la première année, les partenaires ont commencé à former le personnel de l'ICCN et des organisations des communautés locales dans le suivi de la biodiversité et des menaces et ont introduit le concept de suivi dans tous les plans de gestion des différentes zones du Paysage. Les activités de la première année se sont aussi concentrées sur la collecte d'informations de base sur le terrain par le biais de l'imagerie satellite et de survols aériens. Les efforts de la seconde année vont se centrer sur la standardisation de la collecte des données et l'élaboration d'une base de données à l'échelle du Paysage sur laquelle pourra s'appuyer la gestion adaptative à travers tout le Paysage. Les efforts vont être poursuivis dans le domaine de la publication et la dissémination des informations relatives à la gestion durable des ressources naturelles dans tout le Paysage.



Le Paysage en quelques points

Superficie: 71 745 km²

Partenaires: ICCN, UGADEC, DFGFI, CI, WCS, WWF, JGI, GTZ, UMD

Parcs nationaux: 2, couvrant à peu près 16 830 km² (23% du Paysage)

Biodiversité (Nombre d'espèces)

Plantes: AD

Mammifères: AD

Oiseaux: AD

Espèces menacées

Animaux (17) y compris:

- Éléphant de forêt
- Gorille de Grauer
- Chimpanzé
- Okapi

Oiseaux (16) y compris:

- Paon congolais
- Eurylaïme de Grauer
- Bouscarle de Grauer
- Phyllanthe de Chapin
- Sénégal de Shelley
- Indicateur nain
- Grive du kivu
- Bulbul de Sassi
- Grive d'Oberlaender

Menaces principales

Directes

- Chasse non durable
- Immigration
- Défrichement pour l'agriculture
- Exploitation minière artisanale
- Exploitation du bois

Indirectes

- Troubles civils
- Pauvreté extrême
- Faiblesse de la capacité institutionnelle
- Croissance démographique
- Faiblesse des capacités de gestion des ressources

Interventions essentielles

- Renforcement des capacités des organisations locales et du personnel des parcs
- Evaluation de la biodiversité et des besoins
- Élaboration de plan d'aménagement pour les aires protégées et zones communautaires
- Développement de sources alternatives durables de revenus
- Élaboration de mécanismes durables de financement
- Mise en œuvre d'un suivi effectif

Le Paysage en quelques points

Superficie: 33 188 km²

Partenaires: ICCN, WCS, GIC, SI

Parcs nationaux: 0; aires protégées 1 (13 7000 km², 41 % du paysage)

Biodiversité

Plantes: 121 familles, 1192 espèces

Grands mammifères : 62 (en forêt)

Oiseaux: 312 (en forêt)

Espèces menacées

Animaux

- Éléphant de forêt
- Okapi
- Cercopithèque de Hamlyn
- Genette aquatique
- Céphalophe à ventre blanc
- Tisserin à nuque d'or

Plantes

- Encephalartos ituriensis
- Encephalartos septentrionalis
- Euphorbia bwambensis
- Euphorbia venenifera
- Euphorbia teke

Occupation humaine

- Chasseurs-cueilleurs
- Agriculteurs traditionnels de forêt
- Immigrants récents

Menaces principales

Directes

- Immigration et installation de populations
- Chasse non durable
- Exploitation minière artisanale
- Exploitation forestière artisanale
- Occupation militaire

Indirectes

- Manque de mandat légal pour zonage
- Faible capacité de faire respecter les lois
- Faiblesse de la gestion des terres
- Troubles civiles et insécurité

Interventions essentielles

- Élaboration d'une carte et d'une base de données à l'échelle du Paysage
- Inventaire de base post-conflit
- Zonage de l'utilisation des terres dans la RFO
- Élaboration de programmes de suivi
- Construction de postes de surveillance dans la RFO
- Création d'un réseau communautaire d'information et d'éducation dans la RFO

Le Paysage d'Ituri-Epulu-Aru

Le Paysage d'Ituri-Epulu Aru est une des régions d'Afrique les plus diversifiées, abritant une faune d'oiseaux et de mammifères exceptionnellement riche, y compris des populations majeures de l'okapi. Le bassin de la rivière Ituri abrite une faune piscicole riche, peu connue et à peine exploitée. La forêt de l'Ituri est un réservoir d'importance mondiale de richesse floristique avec une flore significative qui n'existe que sur une chaîne d'inselbergs de granite qui couvre la limite entre la forêt et la savane. Environ 30 000 Pygmée nomades, les Mbuti et les Efe, vivent dans le Paysage. Pendant longtemps ils ont partagé la forêt uniquement avec des agriculteurs traditionnels, mais plus récemment des immigrants en provenance de la zone de conflit du rift Albertin et des savanes qui bordent l'Ituri à l'est et au nord sont venus s'installer. Ces populations de pionniers ont provoqué une extension de l'agriculture à l'échelle commerciale, de l'exploitation minière et de l'exploitation forestière dans le Paysage. Pendant la guerre civile, des milices ont occupé la forêt de l'Ituri et se sont battues pour l'accès aux ressources naturelles du Paysage : l'ivoire, la viande de brousse, les minéraux et le bois. Le Paysage commence à se remettre du conflit, mais le cadre institutionnel et légal pour la protection et la gestion reste faible tant au niveau local que national.

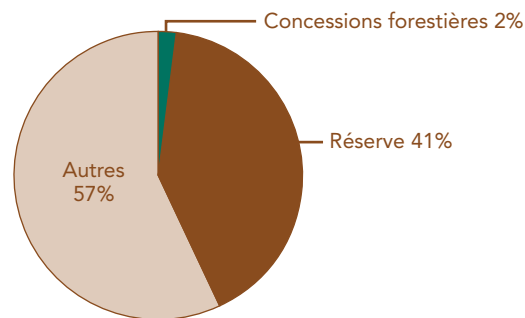
Gestion durable des ressources et gouvernance

La station de capture des okapis a été créée à Epulu dans les années 1950 et la réserve de faune des Okapis (RFO) a été créée en 1992. Celle-ci couvre environ 41 pour cent du Paysage et elle a pour mission la protection de la biodiversité en même temps que l'utilisation durable des ressources de la forêt par les populations locales. La gestion de l'utilisation des terres a débuté dans la RFO en 2000 avec l'installation de zones agricoles en collaboration avec les populations locales et l'ICCN. La gestion de la chasse de subsistance a été initiée dans le secteur d'Epulu avec la participation des chasseurs mbuti en 2004. Le contrôle de l'immigration dans le Paysage et des pratiques d'utilisation des terres est une priorité en vue de la protection d'importantes ressources en biodiversité dans les zones non incluses dans la RFO. Les partenaires du PFBC vont travailler aussi plus au sud, au-delà des limites du Paysage, dans une zone de transition écologique importante.



Institutionnalisation du suivi des ressources naturelles

Dans la RFO, la mise en application des lois est le mandat de l'ICCN. La participation des communautés dans le suivi des zones agricoles et cynégétiques dans la réserve est organisée par le CEFRECOF. Depuis 1994, le CEFRECOF, le WCS et la *Smithsonian Institution* ont suivi 30 000 arbres dans quatre parcelles de dynamique forestière. Ces parcelles peuvent être directement comparées à un réseau de grandes parcelles standardisées dans 13 autres pays tropicaux. Les parcelles de l'Ituri montrent que les forêts dont la canopée est dominée par une seule espèce d'arbre sont tout aussi riches sur le plan biologique que la forêt mixte adjacente. Ces parcelles de dynamique forestière ont été utilisées comme plateforme pour la recherche écologique de base et pour la formation de beaucoup de botanistes africains. En dehors de la RFO, le suivi de l'exploitation forestière artisanale a été initié au travers du CEFRECOF en 2002. La RFO est un site pour le suivi des éléphants dans le cadre du programme MIKE et une campagne de suivi a été accomplie jusqu'à présent. Un deuxième inventaire couvrant l'ensemble du site est en cours pour les éléphants, les grands singes et les impacts humains.



Le Paysage des Virunga

Situé dans le rift Albertin, ce Paysage aux limites mal définies est centré sur le parc national des Virunga, un site du Patrimoine mondial. C'est le paysage le plus riche en espèces de vertébrés en Afrique et c'est un des principaux endroits de la Terre pour la conservation eu égard à son taux extraordinaire d'endémisme. Le Paysage couvre un grand assortiment de biotopes : des forêts denses humides, des forêts afro-montagnardes, des savanes, des lacs d'eau douce et des volcans actifs.

Ce parc national des Virunga date de 1925. La vaste Paysage abrite les derniers 700 gorilles de montagne.

L'agriculture de subsistance est l'utilisation dominante des terres. Les sols volcaniques fertiles supportent les plus fortes densités de populations humaines en Afrique, pouvant atteindre 700 habitants/km². Ceci conduit à une très forte pression pour convertir les habitats naturels en terres agricoles, à une pêche non durable, ainsi qu'à la chasse et au pâturage illégal.

Durant les dix dernières années, la guerre civile en RDC et le génocide au Rwanda ont transformé les parcs nationaux en champs de bataille et en camps de retranchement pour des miliciens et des réfugiés. Elle a engendré des déplacements humains massifs causant d'énormes pressions sur les forêts, la faune et les autorités des parcs.

Gestion durable des ressources naturelles

Les partenaires non gouvernementaux du Paysage, l'Union européenne et la Banque mondiale ont travaillé avec les autorités des aires protégées en vue du développement d'un plan coordonné qui couvrirait tout le rift Albertin. Malgré l'instabilité et l'absence de délimitation claire du Paysage, des succès ont été enregistrés récemment dans la cartographie des aires protégées, dans les consultations avec les divers acteurs, dans l'appui matériel aux autorités des parcs nationaux, aux relogement des populations installées illégalement et dans l'amélioration du niveau de vie.

Ressources naturelles et gouvernance

Pour que la conservation soit efficace, un cadre régional de collaboration a été mis en place afin de parvenir à une gestion transfrontalière des ressources naturelles. Ce cadre formalise les collaborations non officielles qui ont été initialisées par les partenaires actifs dans les zones habitées par les gorilles et aussi ailleurs dans le Paysage. Une révision des législations nationales et régionales ainsi que des politiques de conservation des grands singes a été réalisée et distribuée



aux intervenants pour commentaires comme faisant part du processus GRASP. Le personnel de l'ICCN a bénéficié d'une formation en planification, suivi et atténuation de conflits.

Un processus de matérialisation des limites du parc national des Virunga est en cours avec la participation des communautés locales. Les partenaires du Paysage travaillent avec les communautés afin de développer des activités et des sources alternatives de revenus.

Institutionnalisation du suivi des ressources naturelles

Pour le Paysage des Virunga, un grand nombre d'informations est disponible pouvant appuyer la planification et le suivi de la gestion des ressources naturelles. Ceci inclut des informations obtenues au travers d'un suivi basé sur les patrouilles de surveillance, des études socio-économiques, des informations sur l'application des lois, une évaluation du secteur du tourisme, des études sur la restauration des habitats et l'étude des changements détectés par télédétection. Un programme de suivi de la région des volcans, basé sur le travail des gardes, a été étendu à l'ensemble du parc national des Virunga afin d'obtenir un suivi plus complet des gorilles. L'appui institutionnel comprend des efforts pour améliorer et augmenter les patrouilles conjointes, la formation, les études de faune, le suivi des écosystèmes et des populations, ainsi que la compilation des données relatives au Paysage.

Le Paysage en quelques points

Superficie: à déterminer

Partenaires: ICCN, ORTPN, UWA, ONG locales, Organisations communautaires, AWE, IGCP, WWF, WCS, DFGFI, DFGFE, FZS

Aires protégées: Parc national des Virunga en RDC (8 000 km²)

Biodiversité (estimation)

Plantes: au moins 2077

Mammifères: 196

Oiseaux: 706

Reptiles: 134

Amphibiens: 84

Espèces menacées

Animaux

- Gorille de montagne
- Chimpanzé
- Éléphant
- Singe doré
- Touraco du Ruwenzori
- Bouscarle de Grauer
- Vautour oricou
- Aigle couronné

Plantes

- Bambou (*Arundinaria alpina*)
- *Prunus africana*
- Acajous

Menaces principales

Directes

- Conversion d'habitats
- Chasse
- Sur-pêche
- Fabrication de charbon de bois
- Exploitation du bois

Indirectes

- Faiblesse des capacités
- Manque d'emplois
- Faible degré d'application des lois
- Troubles civils et guerre

Interventions essentielles

- Appui institutionnel
- Appui aux politiques
- Coordination trans-sectorielle
- Amélioration de la communication envers les décideurs
- Gestion basée sur les données
- Planification de l'utilisation des ressources naturelles

Les bases du développement durable et de la conservation dans le bassin du Congo : CARPE et le PFBC

Le Programme régional d'Afrique centrale pour l'environnement (CARPE) est mis en oeuvre dans le cadre du contexte plus étendu des programmes et initiatives entrepris par les multiples partenaires gouvernementaux, intergouvernementaux et non gouvernementaux participant au Partenariat pour les forêts du bassin du Congo. La contribution du gouvernement des États-Unis est une composante intégrale s'inscrivant dans l'effort international beaucoup plus important du PFBC.

CARPE a l'intention de contribuer à un futur durable pour les populations du bassin du Congo en appuyant les nations d'Afrique centrale dans leurs efforts de réduire la perte de biodiversité et de la mise en oeuvre d'une gestion durable des ressources naturelles. La conservation et les développements basés sur les ressources naturelles sont indispensables à l'accroissement de la prospérité, au relèvement du niveau de vie et à l'expansion économique durable et équitable dans la région. Alors que les défis sont nombreux et que les efforts soutenus restent indispensables au progrès, il est évident à la fin de la première année de mise en oeuvre de CARPE II que des bases importantes pour le succès ont été posées.

Des institutions africaines de la région donnent corps à divers engagements politiques envers des actions concrètes sur le terrain. En République du Congo, l'engagement formel envers la création d'un service national pour les aires

protégées et la gestion de la faune constitue un pas important. Une étude du réseau des aires protégées en vue de l'identification de lacunes et de l'évaluation de leur gestion est en cours. Au Gabon, un nombre croissant de personnel formé est mis à la disposition des parcs nationaux ; le développement d'infrastructures en voie de planification ; la communication avec les populations locales mise en route. En République démocratique du Congo, l'Institut congolais pour la conservation de la nature (ICCN) a commencé à faire régulièrement la synthèse des informations indispensables dans les domaines écologique et socio-économique, collectées sur le terrain par les patrouilles et les chercheurs, afin d'offrir aux décideurs des diverses institutions une information aisément accessible.

Les partenaires de CARPE, dont beaucoup travaillent dans la région isolément depuis des années, mettent maintenant en commun leurs ressources et collaborent selon la nouvelle approche afin d'atteindre des objectifs communs. Les agences partenaires de CARPE ont établi une présence sur le terrain dans tous les Paysages prioritaires afin de développer des plans durables d'utilisation des terres et des ressources avec une diversité d'acteurs. Des activités renforcent les capacités locales en matière de gestion des aires protégées et initient des partenariats innovateurs entre les secteurs privés et gouvernementaux en vue d'une gestion efficace des concessions pétrolières et forestières. Elles sus-



citent un intérêt international significatif pour la continuation des travaux dans le bassin du Congo.

CARPE travaille à l'amélioration de la conservation et de la gestion durable des ressources naturelles au bénéfice des peuples d'Afrique centrale sur plus de 65 millions d'hectares. Par exemple, dans le Paysage trinational de la Sangha qui s'étend par-dessus les frontières du Cameroun, de la République du Congo et de la République centrafricaine, les efforts de renforcement des capacités ont conduit à l'élaboration d'un plan pour le développement des affaires dans la Paysage. Ce plan constituera la base du Fonds fiduciaire pour le trinational de la Sangha qui sera prochainement créé et sera le premier en son genre dans la région.

La majorité des Paysages prioritaires de CARPE est située en dehors des aires protégées et fonctionne *de facto* ou *de jure* sous l'administration d'entreprises privées. Aussi les efforts pour minimiser les impacts négatifs sur l'environnement liés aux utilisations des terres sont essentiels. Durant l'année écoulée, les partenaires de CARPE ont œuvré en collaboration étroite avec le secteur privé. Par exemple, Shell-Gabon, une des 15 compagnies pétrolières travaillant dans la région, s'oriente vers des investissements tenant plus compte des aspects sociaux et environnementaux. L'appui financier de cette société à la conservation et à la recherche dans le Paysage du complexe de Gamba et l'élaboration d'un code environnemental pour ses opérations sont un bon pas en avant dans la direction du partage des responsabilités.

À l'intérieur de concessions forestières, des partenaires ont travaillé à l'élimination de la chasse aux animaux protégés et du commerce de viande de brousse. Ils ont désigné des zones de non-exploitation dans les endroits sensibles pour la faune. Ils ont élaboré des règlements locaux de chasse pour les animaux non en danger et ont minimisé

l'extension du réseau de pistes et des impacts négatifs associés, liés à la collecte illicite de plantes et d'animaux. Ils ont aussi fermé des pistes après exploitation afin d'enrayer l'exploitation illicite non durable. Au courant de l'année passée, plusieurs grandes entreprises forestières opérant dans la région ont pris des mesures significatives en vue de l'adoption de systèmes de certification pour des centaines de milliers d'hectares de forêt. Elles ont ainsi effectivement relevé les standards de la gestion forestière dans le bassin du Congo.

Trouver des ressources financières suffisantes pour appuyer à long terme la gestion des aires protégées d'Afrique centrale constitue un important défi que les partenaires de CARPE ont décidé d'accepter. Durant l'année écoulée des avancées significatives ont été marquées. Au Gabon, l'élaboration des plans de gestion pour les 13 nouveaux parcs nationaux progresse et a déjà attiré des ressources significatives. Les gouvernements nationaux du Cameroun, du Gabon et de la République du Congo ont accepté le développement de plans de gestion à l'échelle du Paysage pour le Paysage TRIDOM et des ressources financières pour plus de 10 millions de dollars US ont déjà été sécurisés par le FEM/PNUD.

CARPE continue aussi de démontrer que des programmes de conservation peuvent aussi réussir en pleine situation de conflit, quand les partenaires s'engagent dans des processus politiques et diplomatiques en complément aux approches techniques.

À travers ces efforts et d'autres, les initiatives CARPE ont aidé à préserver les valeurs intrinsèques et marchandes des écosystèmes de forêt et de savane humide en Afrique centrale. Il existe plusieurs exemples importants de progrès, mais beaucoup de travail reste à faire pour sécuriser cette pierre angulaire du développement économique durable pour les nations d'Afrique centrale.



Encadré 9. Le site cartographique interactif CARPE Mapper

CARPE Mapper est un outil cartographique interactif basé sur Internet qui permet aux utilisateurs de visualiser et d'interroger une base de données spatiale concernant les 11 Paysages CARPE. Les données proviennent d'un vaste éventail de partenaires de CARPE. Elles incluent des données obtenues par satellite, telles que des cartes des feux ou de la végétation, et des données géoréférencées sur la distribution des population, les routes, les cours d'eau, les aires protégées et la biodiversité – y compris les mouvements d'éléphants de forêt (voir image de gauche) dotés de colliers GPS dans quatre Paysages.

Pour en savoir plus, consultez le site à l'adresse suivante: <http://maps.geog.umd.edu/carpemapper>.

CARPE : améliorer l'efficacité

Dans les années à venir, CARPE va continuer à mettre l'accent sur les partenariats, liant des acteurs locaux et internationaux en appui à la gestion durable des ressources du bassin du Congo. Pour aider les Africains de la région à résoudre des problèmes apparemment insolubles associés à la pauvreté, aux opportunités restreintes de travail et au partage inégal des bénéfices par les populations locales, les collaborations doivent être renforcées. Au sein de ces partenariats la situation exige le développement d'efforts soutenus, d'idées nouvelles et une attention accrue à la production de bénéfices au travers de la conservation et des activités basées sur les ressources naturelles.

Un programme aussi varié s'étendant sur une aussi vaste région géographique, demande une planification stratégique saine, des outils adaptés et des systèmes efficaces de suivi pour donner forme à une approche consistante et complémentaire. Au cours de l'année à venir, les partenaires de CARPE vont se concentrer sur l'amélioration du partage de l'information, la communication et la résolution de conflits afin de renforcer les résultats sur le terrain.

De nouveaux efforts sont déployés pour harmoniser les approches et les méthodologies, la compilation de données et l'accessibilité pour les Africains de la région (Encadré 9). Finalement, ces efforts vont permettre aux concepteurs des politiques de prendre des décisions de manière mieux informée.

La réalisation de deux avancées essentielles continuera également à faire l'objet du suivi CARPE. Premièrement, le nombre de plans de gestion durable élaborés pour les différentes zones d'utilisation à l'intérieur des Paysages prioritaires constitue un indicateur essentiel du progrès vers la durabilité. Dans la seule année écoulée, huit plans ont été mis en place et acceptés par les gouvernements et les populations locales. Sept concernent des aires protégées, des aires gérées par les communautés ou des concessions forestières au Gabon. Dans les années à venir, les partenaires de CARPE continueront à assister les populations d'Afrique centrale, les investisseurs privés et autres pour le développement de leurs propres plans en vue d'atteindre la durabilité à l'intérieur des Paysages prioritaires.

Le deuxième indicateur de succès pour CARPE concerne l'amélioration du suivi de l'état du couvert forestier dans les zones prioritaires. En établissant des critères de base pour le couvert forestier des Paysages, les partenaires locaux seront non seulement capables de suivre les changements dans le temps, mais – et ceci est plus important – ils pourront utiliser pareille information pour entreprendre des actions et mobiliser des réactions face aux menaces qui pèsent sur la disponibilité à long terme des ressources naturelles en Afrique centrale. À cette fin, des images satellites à haute résolution furent rendues accessibles en 2004 pour le Paysage de Maringa-Lopori-Wamba en République

démocratique du Congo. Des informations similaires sont prévues pour tous les Paysages prioritaires dans les quelques prochaines années.

CARPE s'est engagé à fournir une contribution durable au PFBC en aidant les populations du bassin du Congo à parvenir à une conservation effective et une utilisation durable des ressources naturelles dans les années à venir. Les efforts pour améliorer les moyens de subsistance basés sur la forêt en vue de l'amélioration du bien-être des populations d'Afrique centrale seront accrus. CARPE continuera à travailler avec les institutions africaines pour renforcer leurs capacités dans les domaines de la technique, de la communication et de l'appui à la gestion durable et à la conservation. Des partenaires vont aussi continuer à aider les populations d'Afrique centrale à créer un environnement propice au développement économique durable, à la conservation et à la gestion des ressources naturelles au travers de l'adoption de politiques et d'instruments légaux appropriés.

Ces activités et partenariats CARPE élargis, sont importants pour la région mais ne sont qu'une partie d'un groupe beaucoup plus vaste d'acteurs qui travaillent pour atteindre les objectifs de la conservation et de la gestion durable des ressources dans le bassin du Congo. Pour parvenir au succès, il est essentiel de continuer à marier étroitement les activités CARPE avec les efforts nationaux améliorés et les engagements du PFBC.

Le futur

Le Partenariat est parvenu à apporter un appui supplémentaire aux efforts de la région et à susciter un intérêt international accru pour les forêts du bassin du Congo, à la fois dans le cadre de la santé environnementale mondiale et du bien-être des populations de la région. Comme ce rapport l'a illustré, beaucoup a été appris et accompli dans les deux premières années du PFBC. Cependant, pour atteindre ses pleines potentialités, les partenaires doivent construire des liens plus solides, bien au-delà des groupes traditionnels de bailleurs de fonds ou des ministères en charge des forêts et de l'environnement. Atteindre les grands objectifs du PFBC sera un processus à long terme qui nécessitera des partenaires actifs à tous les niveaux, des gouvernements à la base. Le fait que le PFBC comprend des partenaires très divers représente toutefois un défi au niveau de la coordination. Cependant, si ces forces et expériences variées peuvent être rassemblées autour d'une vision commune, elles peuvent produire des résultats extraordinaires.

Activités essentielles

Construction de liens plus forts avec les processus de développement.

Les ressources naturelles sont intimement liées à la paix, la stabilité, la santé humaine et la croissance économique et le PFBC a une visibilité qui s'étend bien au-delà de beau-

coup de programmes environnementaux traditionnels. Néanmoins, la reconnaissance du partenariat au-delà des cercles de la conservation est en retard, ce qui fait perdre des opportunités de maximiser les synergies entre la conservation et le développement. Aussi bien les experts en environnement que ceux en politique de développement doivent faire plus pour se comprendre, travailler ensemble et apprendre les uns des autres. Les partenaires devraient chercher à susciter plus d'intérêt et de reconnaissance envers leurs programmes, leurs résultats et les défis auxquels ils doivent faire face, y compris par la voie diplomatique, le contact avec des partenaires non traditionnels et la participation à la planification des processus de développement – notamment dans le domaine de la réduction de la pauvreté. Cette intégration est cruciale, non seulement pour assurer le succès global du PFBC et le financement à long terme de ses priorités, mais aussi pour l'amélioration la qualité générale de la prise de décision en matière de politiques de développement.

Susciter un impact du PFBC sur la gouvernance

La transparence, la fiabilité, l'application des lois et l'absence de corruption sont les ingrédients essentiels de la conservation et du développement économique. Les activités dans la conservation, à l'échelle du Paysage et basées sur les communautés, entreprises dans le cadre du PFBC peuvent être de puissants outils pour inciter à la bonne gouvernance en montrant les avantages des processus participatifs et transparents. À travers l'engagement actif d'une variété d'acteurs dans ces processus, sera créé un nouveau noyau d'acteurs locaux demandant des processus plus démocratiques et plus ouverts. Les partenaires peuvent aider à ce que les résultats de ces processus améliorés soient partagés et compris aux niveaux national et international.

Chercher des appuis à la base et des partenaires locaux

La conservation est encore trop souvent comprise comme une préoccupation pour riches étrangers qui s'intéressent plus aux arbres et aux animaux d'Afrique qu'au bien-être des populations africaines. Les partenaires du PFBC peuvent contribuer à faire disparaître cette fausse distinction entre conservation et développement en soignant et en étendant le cercle des partenaires locaux, en créant des possibilités de formation et d'avance-

ment, et en cherchant à développer des opportunités qui, en même temps, donnent du pouvoir à des personnes locales, améliorent leur niveau de vie et atteignent des objectifs de la conservation. Tout cela finalement contribue une base solide pour une meilleure gouvernance et pour le développement économique.

Encourager la collaboration innovatrice avec le secteur privé

Les forêts constituent une ressource économique majeure qui attire les investissements du secteur privé. Dans de bonnes conditions, ceux-ci peuvent contribuer significativement à l'amélioration du niveau de vie et à la croissance économique. En de mauvaises circonstances, cela devient au contraire une exploitation au bénéfice à court terme de quelques-uns et au détriment à long terme de beaucoup. La mise en place d'une exploitation forestière saine, basée sur des investissements sains et un code du travail approprié, va non seulement engendrer un accroissement des investissements mais va aussi encourager la bonne gouvernance en commun et l'intendance responsable des ressources forestières. Les partenaires devraient continuer à appuyer les réformes de la réglementation qui encouragent les approches innovatrices axées sur les marchés tout en assurant une forte régulation destinée à limiter et à éviter les impacts négatifs éventuels sur l'environnement. De manière toute aussi importante, les gouvernements, les professionnels de la conservation et les investisseurs privés doivent penser au-delà des barrières sectorielles afin d'identifier des opportunités de collaboration faisant gagner tout le monde, comme celles qui émergent dans certaines concessions forestières et dans le développement de l'écotourisme.



Acronymes et Abréviations

ACDI	Agence canadienne de développement international	LTCR	Lac Tele Community Reserve
AD	À déterminer	LTLT	Lac Tele-Lac Tumba Swamp Forest Landscape
AP	Aire protégée	LWRP	Lukuru Wildlife Research Project
APDN	Association des pêcheries du département de Ndougou, complexe de Gamba, Gabon	MEF	Ministère de l'économie forestière
ASF	Aventures sans frontières	MEFCPET	Ministère des eaux, forêts, chasse, pêche, de l'environnement et du tourisme, RCA
AWF	African Wildlife Foundation	MEFE	Ministère de l'économie forestière et de l'environnement
BCI	Bonobo Conservation Initiative	MIKE	Suivi de l'abattage illicite d'éléphants (programme de la CITES)
Biotopic	ONG néerlandaise pour la préservation des tortues marines, active dans le complexe de Gamba, Gabon	MINEF	Ministère de l'environnement et des forêts
CARE-RDC	Cooperative for Assistance and Relief Everywhere - RDC	MODIS	Moderate Resouition Imaging Spectroradiometer
CARPE	Programme régional d'Afrique centrale pour l'environnement	MPI	Max Planck Institute
CEFRECOF	Centre de formation et de recherche en conservation forestière	NSG	Nouvelle société gabonaise
CI	Conservation International	ONG	Organisation non gouvernementale
CIB	Congolaise industrielle du bois	ORTPN	Office rwandais du tourisme et des parcs nationaux
CIESIN	Consortium for International Earth Science Information Network	PE	Protocole d'entente
CIFOR	Centre pour la recherche forestière internationale	PFBC	Partenariat pour les forêts du bassin du Congo
CIRMF	Centre international de recherches médicales de Franceville	PN	Parc national
CITES	Convention sur le commerce international des espèces de faune et de flore sauvages menacées d'extinction	PNPB	Parc national des plateaux Batéké
CNIAF	Centre national des inventaires et de l'aménagement forestier, Congo	PNS	Parc national de la Salonga
CNPN	Conseil national des parcs nationaux	PNUD	Programme des Nations unies pour le développement
CoCoSi	Comité de coordination du site	PPG	Projet Protection des gorilles
COMIFAC	Conférence des ministres en charge des forêts en Afrique centrale	PSVAP	Programme sectoriel de valorisation des aires protégées
CRAP	Comité de réflexion sur l'après-pétrole, département de Ndougou, complexe de Gamba, Gabon	RC	République du Congo
CREF	Centre de recherche en écologie et foresterie	RCA	République centrafricaine
DFGF	Dian Fossey Gorilla Fund	RDC	République démocratique du Congo
DFGFE	Dian Fossey Gorilla Fund Europe	REBAC	Réseau des botanistes de l'Afrique centrale
DFGFI	Dian Fossey Gorilla Fund International	RFO	Réserve de faune à Okapi
ECOFAC	Conservation et utilisation rationnelle des écosystèmes forestiers d'Afrique centrale	SBB	Société des bois de Bayanga
EGG	Exploitation gabonaise des grumes	SBG	Société du Bois du Gabon
FCFA	Franc CFA (Communauté financière africaine)	SBL	Société des bois de Lastourville
FEM	Fonds pour l'environnement mondial	SC	Siège central
FIGET	Fondation internationale Gabon éco-tourisme	SCD	Société pour la conservation et le développement
FORCOMS	Forest Concession Monitoring System	SEAF	Société d'exploitation et d'aménagement forestiers
FSC	Forest Stewardship Council	SEEG	Société d'énergie et d'eau du Gabon
FZS	Société zoologique de Francfort	SEFAC	Société d'exploitation forestière et agricole du Cameroun
GCF	Global Conservation Fund	SG	Shell-Gabon
GFW	Global Forest Watch	SI	Smithsonian Institution
GIC	Gilman International Conservation	SIG	Système d'information géographique
GQ	Guinée équatoriale	SNBG	Société nationale des bois du Gabon
GTZ	Gesellschaft für Technische Zusammenarbeit (Coopération technique allemande)	TCCB	Tayna Center for Conservation Biology
ha	Hectare	TEF	Transformation Forestière
Ibonga-ACPE	Association locale pour la connaissance et la conservation de l'environnement, complexe de Gamba, Gabon	TFE	Total-Fina-Elf
ICCN	Institut congolais pour la conservation de la nature	TREES	Observation de l'environnement de l'écosystème tropical par satellite
IFO-Danzer	Industrie forestière d'Ouessou - Danzer	TRIDOM	Tri-National Dja-Odzala-Minkébé
IGAD	Autorité intergouvernementale pour le développement	UCL	Université catholique de Louvain (Belgique)
IGCP	International Gorilla Conservation Program	UE	Union européenne
INC	Institut national de cartographie, Gabon	UGADEC	Union des associations pour la conservation des gorilles et le développement à l'Est de la République démocratique du Congo
INDEFOR	Instituto Nacional de Desarrollo Forestal (Institut national de développement forestier, Guinée équatoriale)	UMD	University of Maryland
IPHG	Idriss Plantation Holdings Gabon	UNESCO	Organisation des Nations unies pour l'éducation, la science et la culture
IRET	Institut de recherche en écologie tropicale	UNF	United Nations Foundation
IRM	Innovative Resources Management Inc.	UNGE	Universidad Nacional de Guinea Ecuatorial (Université nationale de Guinée équatoriale)
JGI	Jane Goodall Institute	USAID	Agence des États-Unis pour le développement international
km	Kilomètre	UWA	Uganda Wildlife Authority
km ²	Kilomètre carré	VIH/SIDA	Virus de l'immunodéficience humaine/ Syndrome d'immunodéficience acquise
LBV	Libreville	WCBR	Wamba Committee for Bonobo Research
		WCS	Wildlife Conservation Society
		WRI	World Resources Institute
		WWF	Fonds mondial pour la nature
		ZSM	Zoological Society of Milwaukeee

Une contribution au Partenariat pour
les forêts du bassin du Congo de la part de:

